AQVITANIA

TOME 24

2008

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3,
du Centre National de la Recherche Scientifique

Sommaire

Auteurs 5

N. Gourdon-Platel, B. Maurin

Utilisation du fer des marais, encroûtement superficiel holocène, autour des sites sub-lacustres de Sanguinet (Landes) 7-20

X. Ravier

Pour une "archéologie linguistique" de l'aquitain : un rêve impossible ? 21-32

P. Counillon

Strabon, Bourdigala et l'Aquitaine 33-39

A. Barbet, S. Bujard, P. Dagand, J.-Fr. Lefèvre, L. Lemoigne, I. Maleyre

Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone, IV 41-76

L. Tranoy, E. Moizan, C. Batigne Vallet, V. Mathé, M. Druez, A. Bardot

La "Grande Avenue" à Barzan (17) : les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008) 77-104

Annexe 1 - V. Mathé, M. Druez

Les prospections électriques de la "Grande Avenue" – Barzan 105-108

Annexe 2 - C. Batigne Vallet

Les céramiques antiques de la "Grande Avenue" – Barzan 109-122

J. Andreu Pintado, Á. A. Jordán Lorenzo, E. Nasarre Otín, M. Lasuén Alegre

Cuatro *cupae* inéditas en territorio de Vascones 123-138

Chr. Vendries

Apollon et Marsyas sur un fragment de sarcophage de Saint-Androny (Gironde). Postures, gestuelle et attributs musicaux 139-154

J. Marian

La demeure aristocratique de Loupiac (Gironde). Une évolution architecturale complexe entre la première moitié du Ier siècle p.C. et le haut Moyen Âge 155-171

J. Roger, avec la collab. de J.-Ph. Béguin, G. Depierre, Ph. Loy

L'identification de la sépulture du seigneur Roger de Brosse († 1287) à l'abbaye de Prébenoît, Creuse. Une approche pluridisciplinaire 173-187

Annexe - Chr. Moulherat, I. Reiche

Les vestiges textiles et osseux de la sépulture de Roger de Brosse 189-190

G. François

Fragments de cuivre et d'émaux retrouvés du tombeau de Roger de Brosse († 1287) à Prébenoît (Creuse) 191-204

V. Geneviève

Les monnaies médiévales de Brion – Saint-Germain-d'Esteuil 205-211

Notes

J.-P. Bost

Sur deux marques de tuiliers d'époque gallo-romaine 215-217

J.-P. Bost

A Caesaraugusta Benearno. Remarques sur la voie d'Aspe 219-222

Résumés de thèse

F. Colleoni, Le territoire de la cité d'Auch dans l'Antiquité 225-227

S. Blain, Les terres cuites architecturales des églises du haut Moyen Âge dans le Nord-Ouest de la France et le Sud-Est de l'Angleterre. Application de la datation par luminescence à l'archéologie du bâti 229-232

Master

M. Dos Santos, Échanges et consommation à *Augustoritum*. Les amphores de Limoges 235-240

Nécrologie

Robert Étienne, *par J.-M. Roddaz* 243-245

Michel Martinaud, *par G. Colmont* 246-250

Recommandations aux auteurs 257

Aquitania, XXIV, 2008, p. 41-76

Alix Barbet
Sophie Bujard
Patricia Dagand, Jean-François Lefèvre
Lucie Lemoigne, Isabelle Maleyre

Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone, IV

Résumé

Parmi les derniers ensembles de peintures identifiés, l'un à guirlande à effet de perlage est particulièrement précoce, d'un III^e^ style pompéien qui pourrait se rattacher au tout début du I^er^ siècle p.C. Il pose le problème d'une occupation antérieure au premier état de la *domus* reconnue. Un deuxième décor, à redans, prédelle à personnages, et panneaux à bordures diverses, accompagnés de candélabres, se rattache à la série du milieu du I^er^ siècle p.C. déjà publiée dans *Aquitania* (voir les n° 19, 20, 21), de même que d'autres bribes de décors aux détails parfois originaux. Un atelier régional émerge de cette variété de peintures enfouies dont la richesse n'est pas encore épuisée.

Mots-clés

Peinture murale romaine, archéologie, Périgueux

Riassunto

Tra gli ultimi sistemi di pitture identificati, uno con ghirlanda a effetto di perle è particolarmente precoce, di un terzo stile pompeiano che potrebbe collocarsi all'inizio del primo secolo d.C. Questo fatto presenta un problema di una installazione anteriore al primo insediamento riconosciuto della *domus*. Un secondo sistema decorativo, con dentelli, predella con figure, e pannelli con bordi diversi e candelabri, fanno parte del gruppo della metà del primo secolo d.C. gia pubblicati nella rivista *Aquitania* (vedere i n° 19, 20, 21), Altri brani di decorazioni presentano particolari originali. Un "atelier" regionale emerge da tutto questo gruppo di decorazioni diverse nascoste, di una richezza che non è encora esaurita.

Parole chiave

Pittura murale romana, archeologia, Périgueux

Introduction

Suite aux trois articles parus dans *Aquitania*, 19, 20, 21, sur les peintures en place et en fragments, qui avaient permis de faire connaître pas moins de dix-sept décors, dont le remontage spectaculaire de quatre parois d'un décor d'oiseaux et de sphinges à candélabres, et la restitution des zones supérieures des portiques du péristyle 6[1], d'autres ensembles ont été encore identifiés et reconstitués, dont sept particulièrement intéressants.

Quatre d'entre eux sont de provenance inconnue : il s'agit d'un décor quasi complet de guirlandes à effet de perlage, un décor à redans de zone inférieure qui a été combiné avec un autre de zone moyenne à sous-couche rose, et des piliers fictifs moulurés ocre jaune. Le cinquième décor appelé "aux bâtons enrubannés et aux svastikas" est issu des salles 44, 45 et 46. Ils proviennent des gravats enfermés sous les niveaux de la reconstruction de la demeure au IIe siècle et sont datables du Ier siècle. Les deux derniers proviennent de l'hypocauste de la grande salle 17 et présentent des imitations de marbres. Le premier à l'angle nord-est du péristyle, et étudié antérieurement[2], pourrait provenir du péristyle lui-même selon l'hypothèse formulée par S. Bujard, É. Pénisson et D. Tardy[3]. Le deuxième a été qualifié de "filamenteux" par leur inventeur C. Barrière[4], C'est un décor complexe avec figures et bordures ajourées de grande ampleur, réalisé au IIe siècle. Ils feront l'objet de publications ultérieures.

Décor de guirlandes à effet de perlage

Le décor de guirlandes à effet de perlage est issu d'un ensemble réduit et homogène recueilli dans quelques caisses dont le remontage a produit une vingtaine de plaques et un solde restreint de fragments épars, attestant ainsi de l'unité du gisement et d'un prélèvement qui n'a pas été dispersé par la suite (fig. 1 à 7).

Outre cet ensemble, il y avait des fragments à fond blanc, dont le mortier se rapproche de celui de l'ensemble au perlage et qui pourrait malgré l'absence d'empreintes au revers, provenir du plafond de la même pièce.

Il n'y a malheureusement aucune indication sur les caisses susceptible de localiser cet ensemble, à la fois dans un secteur et dans une couche stratigraphique précise. Toutefois, un petit fragment, sur lequel nous pensons reconnaître une partie du bandeau de transition de ce décor, est issu d'une caisse qui contient une certaine quantité de fragments du décor aux svastikas (cf. infra), dont l'essentiel du matériel a été retrouvé dans les salles 44, 45 et 46. Faute d'information plus assurée, nous nous contenterons de situer sommairement l'ensemble de guirlandes à effet de perlage dans l'aile ouest de la *domus* ou dans ses abords immédiats (fig. h.t.).

Observations techniques

Le support de mortier de ce décor, relativement solide, présente deux faciès voisins, l'un avec couche de terre, et l'autre sans, avec une distinction dans la succession des couches de mortier qui correspond vraisemblablement à des parois différentes. Par ailleurs, cette présence d'une couche de terre pour un des ensembles suggère une cloison en terre et bois, du moins pour la paroi qui le concerne. D'autre part, nous n'avons trouvé aucun joint de *pontata*. Cela pourrait-il signifier que le décor aurait été fait d'un seul tenant ? Par ailleurs, nous n'avons observé qu'un seul type de tracé préparatoire incisé semi-circulaire qui apparaît sous les guirlandes.

Restitution du décor

Des paneaux quasi complets rouge ocre scandés par des candélabres grêles à roulettes sont ornés de fines guirlandes à effet de perlage. La plinthe actuellement de 15 cm, pouvait mesure 45 à 50 cm. Des tableautins à fond blanc, situés à hauteur d'œil sont malheureusement illisibles et portaient peut-être des natures mortes. La hauteur restituée peut être estimée à 2,40 m environ. N'ayant aucune idée précise du type de pièce que ce décor devait orner, nous avons réparti les plaques remontées en fonction de leur type de mortier. Nous restituons ainsi deux parois idéales A (fig 2) et B (fig. 4), qui présentent la même structure décorative.

1- Cf. Barbet *et al.* 2003, fig. 24, 26a, b ; 2004, pl. I ; 2005, fig. 5 à 14.
2- Rapport du CEPMR, Barbet *et al.* 2004, annexe III par H. Silhouette ; Barrière & Sarradet 1996, fig. 143.
3- Cf. Bujard *et al.* à paraître.
4- Barrière & Sarradet 1996, fig. 116.

Fig. 1. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, plaque n°1, paroi A (cl. L. Lemoigne).

Fig. 2. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, restitution avec photos, paroi A (cl. L. Lemoigne, infographie J.-F. Lefèvre).

Soubassement

Le soubassement est constitué d'une plinthe noire mouchetée de jaune, de bleu, de rose et de vert, pour laquelle nous proposons une hauteur de 50 cm, par analogie avec des décors semblables. C'est en particulier la hauteur de la zone inférieure (environ 48 cm) du décor III de la maison à la Citerne à Saint-Romain-en-Gal (première construction sous la maison des dieux Océan), contemporain du décor voisin II qui comprend un candélabre sur pied à boules[5]. Cette dimension peut évoquer aussi la hauteur de la zone inférieure (50-55 cm) de la salle 9 de la *domus* de Vésone, qui comprend également une plinthe mouchetée en guise de soubassement[6]. À partir de ces exemples, il est vraisemblable de penser que des filets verticaux divisaient la plinthe en compartiments et intercompartiments, en dépit du fait que nous n'en avons trouvé aucun témoignage.

Zone médiane

Au-dessus du soubassement prend place un bord de podium fictif, qui fait la transition avec le double panneau rouge que nous avons recomposé à l'aide des plaques n° 1, 5 et 6 pour la paroi A, et des plaques n° 7-8, 9, 10 et 11 pour la paroi B, d'une largeur totale de 18,8 cm. Il est composé d'une succession de bandes et de filets pour imiter une corniche moulurée. De bas en haut : bandes violette (2,3 cm), rose, (2,4 cm), filet mauve foncé (0,9 cm), bandes mauve (2,3 cm), jaune (1,5 cm), vert olive (1,4 cm), filet blanc effacé (0,5 cm), bandes noire (1,5 cm), bleu-vert (1,5 cm), traits noir (0,3 cm), bleu vert (0,3 cm), blanc (0,3 cm), bande bleu vert (3,6 cm) (fig. 1). Au-dessus se déploient les panneaux rouges avec les interpanneaux et les candélabres.

Il faut noter que les panneaux n'ont pas tous la même largeur. Sur la paroi A, le remontage de la plaque n°1 permet d'attester que le panneau de gauche mesure 89, 4 cm de la hampe de gauche au milieu de la hampe centrale. La plaque n° 6, qui doit appartenir au panneau jumeau de celui de la plaque n°1, comporte la moitié d'une guirlande, ce qui nous permet d'établir que la largeur d'un panneau fait un peu moins de 80 cm. Chaque panneau est agrémenté d'un tableautin, d'un encadrement intérieur et d'une guirlande (fig. 2).

Les panneaux rouges comprennent un quintuple filet d'encadrement intérieur, deux blancs encadrant deux bleus avec un filet noir central, qui court sur trois côtés et dont les extrémités se posent sur le podium fictif. Une guirlande est attachée aux angles de l'encadrement intérieur par un lacet blanc. Elle est marquée d'un tracé préparatoire incisé semi-circulaire et constituée de petites perles blanches rehaussées de bleu ou de jaune. Si la guirlande des plaques n° 1 et 11 arbore un rang régulier de perles sur toute sa longueur (fig. 1 et 3), les plaques n° 6 et 10 présentent une variante : le centre de la guirlande est constitué

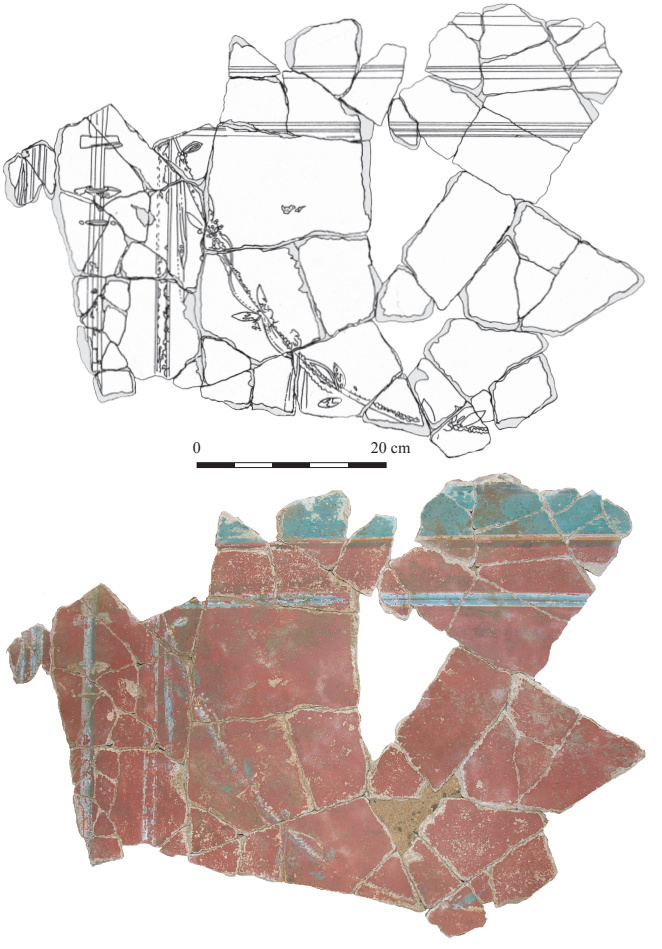

Fig. 3. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, détail de la plaque n° 11, paroi B (relevé J.-F. Lefèvre, cl. L. Lemoigne).

5- Desbat *et al.* 1994, 105, fig. 75-76 (décor III) et 97, fig. 64-65 (décor II).
6- Barbet *et al.* 2003, 100-101, fig. 15-16.

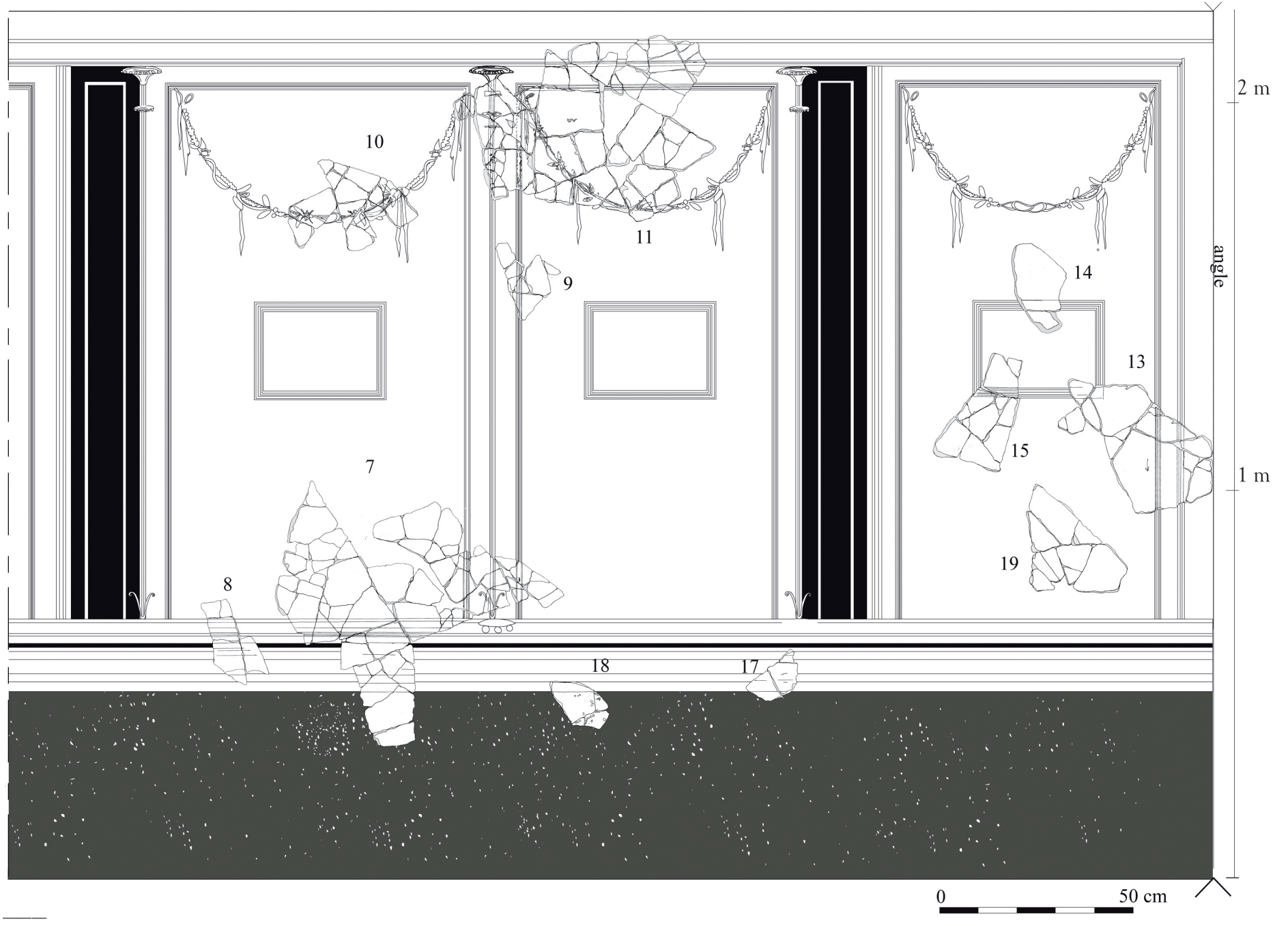

Fig. 4. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, restitution avec relevés, paroi B (relevé et infographie J.-F. Lefèvre).

Fig. 5. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, restitution avec relevés, paroi A (relevés et infographie J.-F. Lefèvre).

d'une boucle jaune accrochée à une boucle bleue. Dans les deux cas, de petits cabochons jaunes perlés et agrémentés de feuilles et/ou de rubans bleus rehaussés de blanc et ombrés de violet, apparaissent aux deux extrémités de la guirlande, puis ponctuellement le long de son tracé. Quatre rubans pendants violets et bleus ponctuent cette guirlande (fig. 1 à 4).

Les tableautins (33,1 cm x 25,5 cm), placés au milieu de chacun des panneaux[7], sont encadrés par une bordure de 2,3 à 2,7 cm, où se succèdent de l'extérieur à l'intérieur des filets blanc, bleu, violet et rose. Malheureusement, leur surface est complètement usée et il ne reste que quelques traces de violet, de vert et de bleu trop disparates pour que l'on puisse même esquisser la silhouette d'un motif. Cependant, on observe que ces écailles de couleurs ne comportent pas de couches de pigments sous-jacentes et que par conséquent, le fond de ces représentations devait être blanc.

Pour chacune des parois, des candélabres encadrent les panneaux. Le fût (1,5 cm) est modelé par un dégradé du vert au blanc et il comporte un pied à trois boules, réduit actuellement à l'état de silhouette pour la plaque n° 1, qui repose sur la bande bleu vert du podium fictif. Au pied de la hampe centrale de la plaque n° 7, on observe un anneau d'où jaillissent deux petites tigelles se terminant en volutes (fig. 4)[8]. Le haut du candélabre, au niveau de l'attache de la guirlande, est agrémenté d'un anneau, d'une toute petite ombelle en collerette, d'un petit élément rectangulaire qui passe derrière le fût et, enfin, de l'amorce d'un élément qui pourrait être un calice supportant une ombelle, autrement dit le support habituel d'une lampe sur un véritable candélabre. Toutefois, ce candélabre a une fonction plus architectonique qu'ornementale, car il soutient le bandeau de couronnement du décor. Le même type de hampe, avec pied à boules et petite ombelle sommitale, borde le panneau de gauche et le sépare d'un interpanneau noir.

Les panneaux rouges sont surmontés d'un bandeau de couronnement composé d'un filet marron (0,8 cm), d'un trait jaune (0,2 cm), d'une bande bleue (environ 5 cm), d'un filet noir (environ 1 cm), puis d'un bandeau usé de 7 cm (corniche ou galon brodé) bordé de noir.

Pour la paroi A, à gauche du panneau rouge quasi complet, on observe un interpanneau noir large de 19,3 cm, qui sépare deux panneaux rouges. Il est bordé à droite par un fin candélabre à pied à boules et à ombelles, similaire à celui qui est placé au milieu du panneau rouge voisin, et à gauche par une bande usée large de 3,5 à 3,8 cm, qui conserve encore des traces mauves du côté noir et vertes du côté rouge. Un fragment (n° 21) montre que cette bande devait également présenter un dégradé du vert au blanc, avec un liseré mauve pour créer un effet de volume. Cette imitation de colonne avait peut-être une base reposant sur le podium, mais l'usure de la bande bleu vert à cet endroit ne permet pas de le confirmer (n° 2, fig. 5).

Dans l'interpanneau noir, on discerne les vestiges d'un triple filet (blanc, bleu, blanc) qui doit faire office d'encadrement intérieur. Il est visible le long de la colonnette, mais on ne le distingue plus du côté de la colonne fictive usée.

Pour la paroi B, la plaque n° 13 montre l'angle d'un tableautin sur le fond rouge du panneau à proximité d'une bande verticale marron, jaune et bleue, caractéristique de la partie inférieure du bandeau de couronnement. L'extrémité de cette bande remontant légèrement pour former un angle rentrant, il faut l'interpréter comme une bande verticale d'angle de paroi (fig. 4).

D'une paroi à l'autre, on constate quelques différences qui jouent sur le principe de l'inversion. En premier lieu, les guirlandes : un simple rang de perles orne le panneau gauche de la paroi A et le panneau droit de la paroi B, tandis que la guirlande à boucles apparaît à droite en A et à gauche en B. En second lieu, l'orientation de la lumière : les fines hampes de candélabre et les bandes verticales des plaques n° 1, 2, 4, 5 et 6 de la paroi A présentent un dégradé du vert au blanc, tandis que les rubans des guirlandes sont systématiquement violets (couleur qui marque habituellement un effet d'ombre), puis bleus. Cela suggère que la source de lumière de cette paroi vient de la droite. Or, les plaques n° 7-8, 9, 10 et 11 de la paroi B montrent des hampes et des rubans aux couleurs inversées, indiquant une lumière diffusée de la gauche. Si l'on place la paroi B en face de la paroi A, on peut imaginer qu'il existait une baie réelle dans le mur perpendiculaire qui les relie et que cette porte ou cette fenêtre aura orienté les jeux de lumière sur les parois (fig. 6 et 7).

7- Le tableautin se place à 60 cm du bas et du haut du panneau.

8- Ce détail n'est pas visible au pied du candélabre central de la plaque n°1, mais il se peut qu'il ait disparu, au vu l'état de conservation médiocre des fragments à cet endroit.

Dimensions et rythmes

En additionnant les 50 cm de la plinthe aux autres mesures données par la plaque n° 1 nous obtenons une hauteur de paroi de 2,40 m environ. On peut envisager sa longueur en considérant la séquence assurée par les plaques de la paroi A : extrémité gauche d'un panneau rouge, interpanneau noir, double panneau rouge, interpanneau noir et panneau rouge. Cela nous donne une mesure minimale de 3,40 m. La pièce était-elle de petites dimensions ? Cependant, si la colonne qui se distingue clairement du rythme de candélabres grêles sur la paroi A, à gauche, marque le passage entre deux espaces différents, comme pour les *cubicula* ou des *triclinia* des II^e^ et III^e^ styles pompéiens. il manque un pan de paroi à gauche et il conviendrait d'imaginer une plus grande longueur.

Comparaisons stylistiques

La structure de ce décor donne à voir un soubassement monochrome moucheté, surmonté d'un bord de podium à corniche moulurée et un champ médian uni, cantonné d'interpanneaux noirs et scandé par des supports architectoniques. Ce schéma évoque des décors augustéens, tels que la pièce C de la maison E1 et la pièce AX de la maison C1 à Orange dans le quartier Saint-Florent[9]. Cependant, les supports du décor de guirlandes à effet de perlage sont des colonnes et des candélabres grêles dotés d'un pied à trois boules. Ce type de pied est un motif que l'on découvre simultanément en Italie et en Narbonnaise, mais qui semble avoir joui d'une plus grande fortune en Gaule. Il intervient toutefois dans un beau décor du III^e^ style initial[10] d'une boutique pompéienne (Ins.V, 1,14), au pied de longs candélabres supportant d'autres hampes et des entablements situés dans la zone supérieure et qui apparaissent sur un podium fictif devant de larges orthostates de la zone médiane. À la même période, soit entre 20 et 1 a.C., il se manifeste à Lyon (rue des Farges), à Saint-Romain-en-Gal (maison à la Citerne, décors II et XXX)[11], à Sainte-Colombe (rue Garon, mur 149), à Vienne (Banque de France et Place Saint-Pierre)[12], en une série régionale bien connue[13]. Ce type de candélabre repose sur une moulure illusionniste et supporte de fines hampes imitant des candélabres de bronze, qui scandent des parois monochromes et dont l'élément sommital fait office de chapiteau en soutenant le bandeau de couronnement. Dans le décor initial de la pièce I du Prétoire à Vaison-la-Romaine, point de bandeau de transition, mais un filet blanc pour séparer un soubassement noir orné d'un carré sur la pointe, et une zone médiane uniformément rouge. Celle-ci est rythmée par des encadrements constitués d'un filet blanc, entre lesquels est disposée une fine hampe de candélabre comportant un pied à boules[14].

Le décor de guirlandes à effet de perlage de Périgueux se conforme aux exemples rhodaniens : il conserve un bord de podium développé, un champ rouge uni rythmé par des hampes sobres supportant le bandeau de couronnement et des encadrements intérieurs, mais il y ajoute des interpanneaux noirs (sans ornement), qui témoignent de l'évolution du motif et du candélabre en général dans les provinces. La suite logique veut que la hampe avec pied à trois boules devienne candélabre à vocation ornementale plutôt qu'architectonique, comme on peut l'observer dans une *caupona* pompéienne (Ins. I, 8, 8)[15]. À Metz, le candélabre avec pied à boules de la rue Marchant qui apparaît dans un interpanneau noir s'inscrit vraisemblablement dans cette continuité[16].

La guirlande attachée aux deux angles du filet quintuple d'encadrement intérieur est un souvenir des épaisses guirlandes foisonnantes de feuillages et de fruits du II^e^ style passant devant les orthostates et se fixant à des pilastres, comme dans l'*oecus* ou le cryptoportique de la maison éponyme à Pompéi (Ins. I, 6, 2) [17], mais qui s'affinent entre le II^e^ et le III^e^ style[18], jusqu'à devenir parfois de délicates parures.

9- Barbet 2008, 58-60, fig. 54, 55.
10- Bastet & De Vos 1979, 29-30, n° 7, pl. IV, 6.
11- Desbat *et al.* 1994, 94-97, fig. 63-65.
12- Barbet 1982, 65, fig. 8 et 10.
13- Cf. Barbet 2008, récapitulatif fig. 57.
14- Allag & Barbet 1995, 90-92, fig. 9, pl. II, B.
15- Bastet & De Vos 1979, 79-80, n° 44, pl. XLI, 73 : III^e^ style, phase IIb. Voir aussi le *triclinium* de l'*insula* VIII, 5, 15-16 dont le décor en III^e^ style a disparu, à l'exception d'un pied à boules incisé dans l'*intonaco*, PPM VIII, 582, fig. 16-17.
16- Heckenbenner & Périchon 1987, 184, fig. 1 et Barbet 2008, 181-182. fig. 270.
17- Voir PPM I, 256, fig.113-114 (*oecus* 22), et 202-203, fig. 15 et 17 (cryptoportique 17).
18- Barbet 1983, 123.

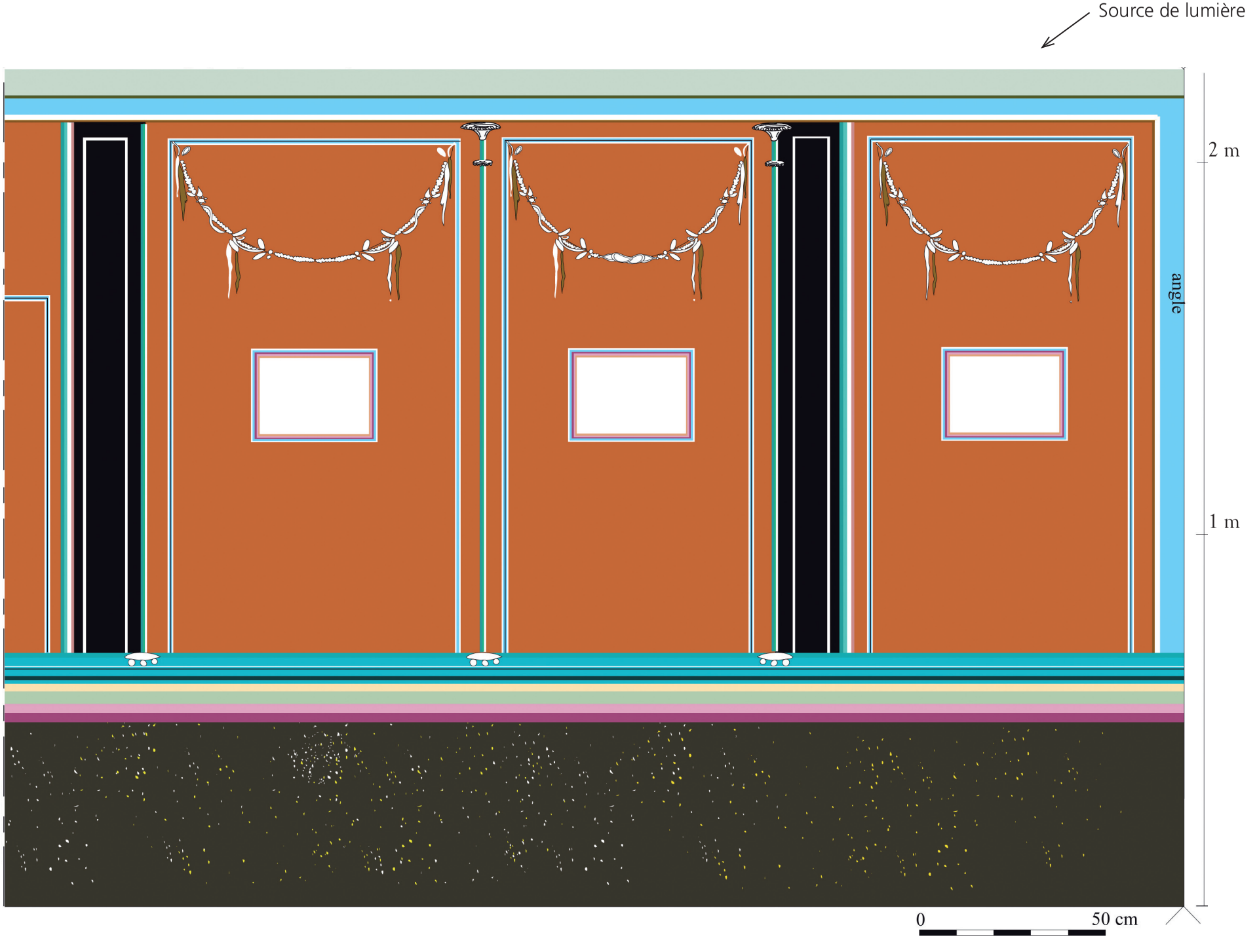

Fig. 6. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, restitution idéale, paroi A (infographie J.-F. Lefèvre).

Fig. 7. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de guirlandes à effet de perlage, restitution idéale, paroi B (infographie J.-F. Lefèvre).

La guirlande de Périgueux, faite de perles, de bouquets de petites feuilles, de petits cabochons à rubans et de boucles qui s'enchaînent l'une à l'autre, est un assemblage d'éléments végétaux et de fines pièces de joaillerie, qui évoque un peu la couronne de laurier et de perles d'Iphigénie sur une peinture du Magdalensberg (phase finale du II^e^ style, 20 a.C.)[19]. La même association apparaît sur une guirlande de Colmier-le-Bas (Haute-Marne), qui est formée d'une suite de feuilles de laurier en feston, agrémentée d'un cabochon central rectangulaire et attachée par des nœuds dont les pans retombants sont des rangs de perles. Elle est datée de l'époque augustéenne[20].

Les tableautins placés au centre des panneaux rouges trouvent un parallèle dans un des ensembles de peintures de l'île Sainte-Marguerite : il montre un champ rouge ocre orné d'une scène figurée avec des personnages debout et assis sur fond bleu. Cette représentation est encadrée d'une bordure de traits blanc et marron. On ne connaît pas les dimensions du tableau, mais la hauteur maximale conservée est de 28 cm. Aussi imagine-t-on un carré de 30 à 32 cm de côté[21]. En outre, des filets quintuples servent d'encadrement intérieur des panneaux rouges, comme à Vaison-la-Romaine (fouilles au nord de la cathédrale)[22]. Cela rappelle que le péristyle de la *domus* de Vésone donne à voir des panneaux noirs ornés de colonnettes supportant un entablement et dont le fût est également un filet quintuple.

Commentaire

Par sa structure et ses choix ornementaux, l'ensemble de guirlandes à effet de perlage est un décor provincial soigné, inspiré du III^e^ style pompéien de l'époque augustéenne. Il n'appartiendrait peut-être pas au premier état de la *domus* de Vésone, daté du milieu du I^er^ siècle de notre ère. Du reste, l'homogénéité de l'ensemble et le fait qu'il n'était pas mêlé aux fragments des autres décors montre bien qu'il a été découvert isolément, dans une couche stratigraphique précise ou un espace particulier. Appartiendrait-il à une maison d'époque augustéenne construite sur l'emplacement de la *domus* de Vésone ou provient-il d'un site proche ? Déjà des fragments issus de la salle 40 semblaient très précoces et un sondage donnait du matériel datable de 40 à 1 a.C.[23].

Décor à redans et à la sous-couche rose

Ce groupe très lacunaire est la réunion de deux ensembles de fragments provenant des mêmes caisses. Ces ensembles présentaient un support de mortier très proche, mais leur couche picturale montrait des différences stylistiques qui nous ont paru d'abord incompatibles. Aussi les avions-nous séparés pour la phase de puzzle. Puis, constatant qu'un groupe ne présentait que la zone inférieure d'un décor et que l'autre se réduisait au registre médian, que l'un comprenait des traces d'un fin mortier de tuileau entre deux couches de mortier, tandis que l'autre présentait un *intonaco* constitué de ce même type de mortier, enfin que l'un n'avait pas de *pontata* au contraire de l'autre, nous avons estimé qu'ils étaient complémentaires et nous les avons rassemblés malgré le fait que nous n'avons pas de raccord concret entre les deux[24].

Grâce au démontage d'un panneau restauré où des fragments avaient été assemblés de façon parfois aléatoire par l'atelier de C. Bassier, il a été possible de recomposer une plaque suffisante et d'autres témoins pour connaître le rythme exact des redans, tracés en jaune, situés au-dessus d'une plinthe grise mouchetée, hauts de 46 cm. Au-dessus, une large bande à filets blancs et verts de 11 cm sépare la zone inférieure d'une prédelle à fond noir, où l'on distingue faiblement un petit personnage jambes nues. La présence d'une frise animée fait penser à une composition assez élaborée. Au-dessus, pour le décor de zone moyenne à sous-couche rose, on repère des panneaux rouge ocre et filet d'encadrement vert à deux traits blancs et des interpanneaux à feuillages en touffes séparés par une bordure jaune ombrée de

19- Baldassarre *et al.* 2003, 127.
20- Barbet 1983, 150-151, fig. 27.
21- Barbet 2008, 71, fig. 76, 77.
22- Ce décor vaisonnais présente certaines caractéristiques d'un décor augustéen, mais est situé vers 30-40 p.C., cf. Barbet 2008, 66-68, fig. 65, 66.
23- Cf. Barbet *et al.* 2004, 154.
24- Toutefois, nous les avons inventoriés séparément. Pour pouvoir les distinguer sur les dessins et dans les textes, nous avons ajouté un R (redans) devant le numéro des plaques de l'ensemble à redans.

marron avec motifs de cœurs et points sommaires. Des carrés verts sont disposés au milieu de chaque côté des panneaux, entre le bord et la bordure d'encadrement. Au sommet, une moulure fictive et un galon brodé de 15,5 cm de haut semblent clôturer la paroi. Enfin, on se demande si ce décor n'est pas à lier à l'ensemble aux piliers à panneaux moulurés car il subsiste des traces d'un champ ocre jaune (cf. infra)

Localisation du décor

Les indications de provenance des caisses concernées par ce groupe les situent sur les trois côtés du péristyle et dans les salles environnantes[25]. Du reste, l'essentiel des caisses correspondant au décor à redans et à la sous-couche rose contient aussi des fragments du péristyle. Cela pose plusieurs questions : avons-nous affaire à un groupe venant d'un autre secteur de la *domus*, dont on a dispersé les plaques sur le pourtour du péristyle pour en compléter le remblai au moment du rehaussement de la maison ? Cela signifierait alors que, d'une manière générale, on ne peut pas vraiment se fier aux lieux de trouvaille des enduits fragmentaires pour proposer un emplacement précis pour les décors. Faut-il plutôt envisager un groupe ornant un portique ou un couloir disposé à l'étage, au-dessus du péristyle ? Ou peut-il s'agir d'un décor revêtant le péristyle avant le réaménagement de l'aile ouest dans le courant du I^er^ siècle p.C., qui serait donc contemporain de la construction de la *domus* ?

Observations techniques

Le support de mortier de la zone inférieure à redans présente deux faciès proches, à quatre couches, dotés chacun d'une variante. La présence de résidus de mortier de tuileau entre les couches 2 et 3 permet de comprendre les étapes habituelles de la pose du revêtement : en premier lieu, le maçon a recouvert toute la surface des murs d'une à deux couches de mortier. Ensuite, comme l'espace à enduire était grand ou que l'ornementation demandait du temps, il a divisé ses parois en registres horizontaux en fonction des impératifs du décor et, commençant par la zone la plus haute, il y a appliqué la dernière couche de mortier, puis l'*intonaco* qui recevra les couleurs, avant d'attaquer le registre suivant. Le mortier de tuileau qui apparaît en interface dans le support de mortier inférieur est donc le produit de coulures de l'*intonaco* de la zone médiane. Pour le soubassement, on a employé deux types d'*intonaco*, soit parce que l'on avait un reste de mortier de tuileau à finir sur une ou deux parois, soit au contraire, parce que l'on n'avait plus assez de mortier rose. À l'heure actuelle, un quart des fragments conservés comporte un *intonaco* rose.

Quant aux variations de la couche 4, elles sont vraisemblablement dues à des murs différents. Toutefois, certaines plaques ont conservé des traces conjointes des deux types. Le mortier de la zone médiane à sous-couche rose est similaire et conserve des empreintes de moellons sur certains fragments.

Si le peintre responsable du soubassement à redans n'a pas employé de tracé préparatoire, celui qui s'est chargé de la prédelle et de la zone médiane à la sous-couche rose en a fait un grand usage. Nous pouvons même qualifier ce type de tracés de "marque de fabrique" d'un peintre, puisque nous reconnaissons sa main sur la zone supérieure A du décor aux oiseaux[26]. Sa caractéristique principale consiste à esquisser les motifs au moyen d'un tracé incisé, parfois un peu maladroit. Du reste, certains motifs ne sont discernables aujourd'hui que grâce à leur tracé car la peinture a disparu. Dans l'ensemble à la sous-couche rose, on observe des tracés incisés rectilignes sous les hampes de candélabres et sous un filet quintuple d'encadrement intérieur, des cercles incisés concentriques sous un motif de médaillon, des lignes courbes incisées dessinant les volumes d'un élément tressé ou la courbure d'une tige jaune, et enfin des traits schématisant divers motifs relatifs au candélabre.

Le style de ce peintre se reconnaît également à la grande délicatesse de ses motifs et au soin porté au détail de ces candélabres qui n'ont pas été figurés sur les restitutions car on n'en connaît pas l'agence-

25- Des sondages récents faits dans le cadre de l'aménagement du musée en 2002 et 2003 ont fourni des fragments de la sous-couche rose, qui confirment que cet ensemble apparaît un peu partout sur le tracé du péristyle. Ce matériel est inventorié dans les caisses 1040.3 "ramassage sur le site, salle par salle : salle 38 (2003)", 1050 et 1051 "salle 5, au bas de la strati", 1057 "salle 36", 1058 "salle 52, au bas du mur du stylobate". Cf. plan dans Barbet *et al.* 2005, fig. 3.

26- Barbet *et al.* 2005, 221.

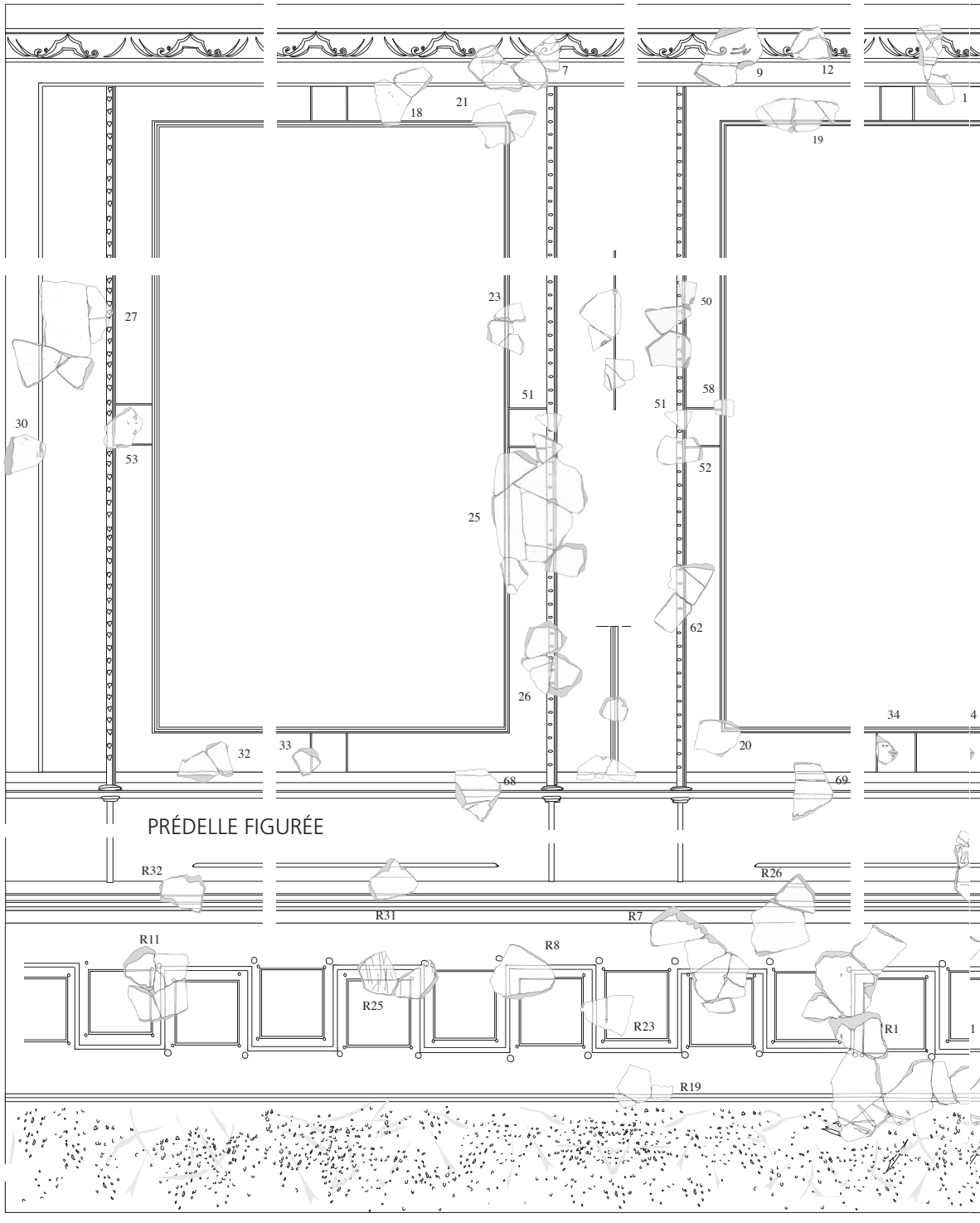

Fig. 8. Périgueux, *domus* de Vésone, décor à redans et sous-couche rose. Restitution avec relevés (relevé, infographie J.-F. Lefèvre).

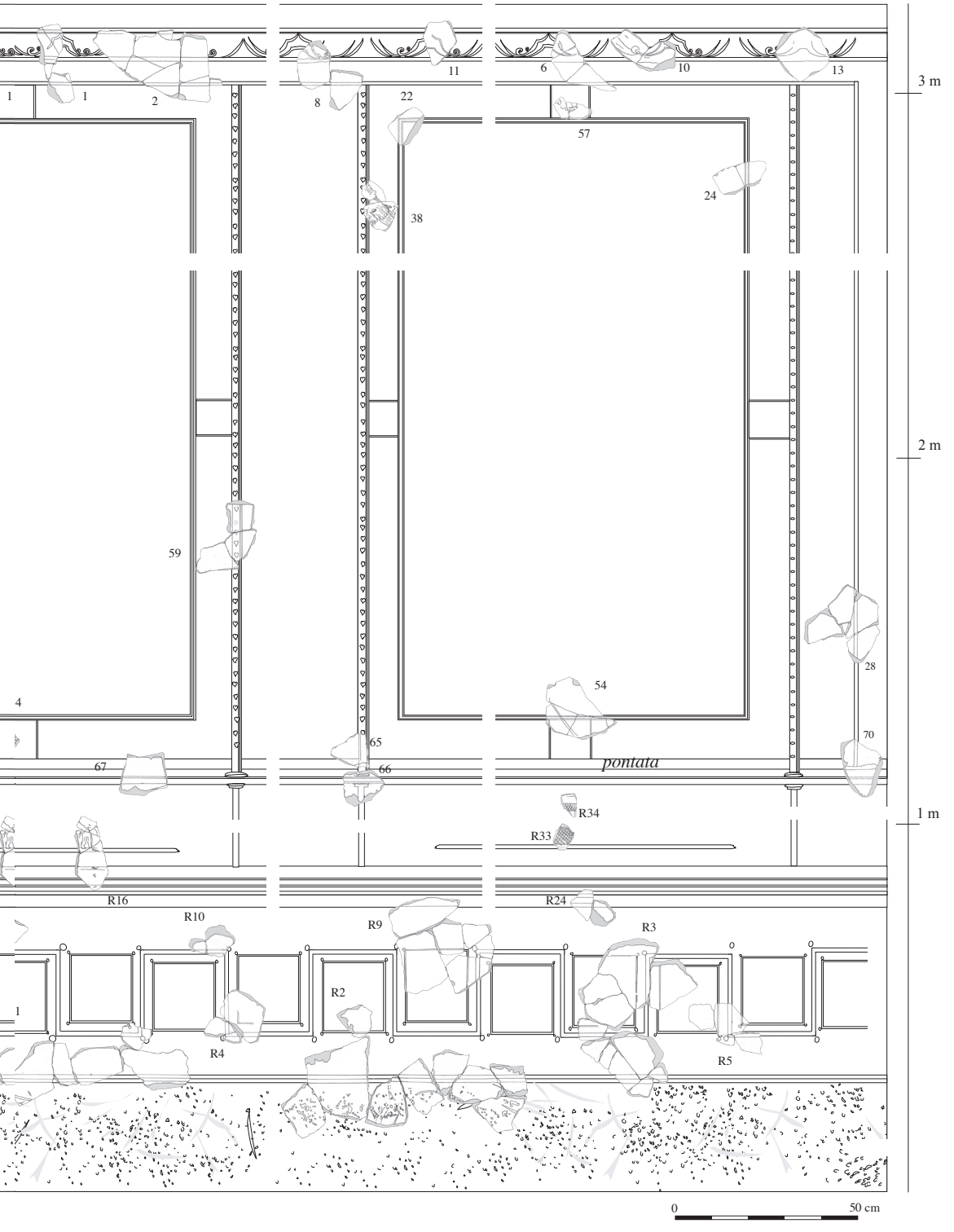
1
1
2
11
8
22
6
10
13
57
24
38
3 m
2 m
59
4
28
54
70
65
67
66
pontata
R34
R33
1 m
R16
R10
R9
R24
R3
R2
1
R4
R5
0
50 cm

ment. Il y a des feuilles à deux tons de vert rehaussées de mauve, des tiges particulièrement fines avec plusieurs couleurs pour nuancer le motif. L'ornementation de la prédelle et du candélabre est raffinée, contrairement à la zone inférieure, ornée de méandres et de quadrilatères pas toujours bien tracés. C'était cette différence de style qui nous avait conduits à séparer les deux ensembles dans un premier temps.

Conservation des motifs

Les fonds noirs et blancs des interpanneaux et du galon, ainsi que les motifs qu'ils portaient n'ont pas résisté à l'usure du temps. Certains motifs ne sont perceptibles que grâce à leur esquisse incisée sous-jacente ou à leur empreinte laissée par un pinceau appuyé. En revanche, les panneaux rouges et leur décoration, y compris les bordures jaunes à cœurs ou à points, se sont relativement bien conservés, vraisemblablement parce que les fonds rouges ont été peints en premier sur l'*intonaco* frais. Viennent ensuite le fond noir de l'interpanneau, puis les bandes blanche et verte du bandeau de couronnement. Or, si le rouge et le vert, dans une moindre mesure, ont bien tenu, le blanc et le noir se sont plus ou moins effacés. Sur le décor aux oiseaux et aux sphinges, on a observé le même phénomène sur l'intercompartiment à fond blanc de la zone supérieure A, qui comporte également un *intonaco* rose et qui est de la même main que l'ensemble à la sous-couche rose : une partie du fond blanc a disparu et avec lui, la colonne et la tête de Méduse qu'elle portait[27]. Cela témoigne certainement de différences dans la nature et dans la capacité des pigments à être absorbés par l'*intonaco*, ainsi que dans leur préparation avant application. À cela s'ajoutent les propriétés spécifiques du fin mortier de tuileau servant d'*intonaco* : doté d'un certain degré d'imperméabilité par la présence du tuileau, il s'assèche peut-être plus vite et il est plus difficile d'y faire adhérer certains pigments tels que le noir et le blanc.

Restitution du décor

Plinthe et soubassement

La zone inférieure comprend une plinthe blanche mouchetée de vert, de jaune et de noir (hauteur conservée sur la plaque n° R2 : environ 14 cm), surmontée d'un double filet blanc et marron. Au-dessus prend place un soubassement rouge d'une hauteur de 45 cm orné d'une frise de redans jaunes de 22,8 cm de côté, aux angles extérieurs marqués d'un point de même couleur. Des quadrilatères aux angles pointés, souvent réduits à l'état de négatifs, se logent dans les redans ; ils ont une hauteur de 19,2 cm, une longueur de 17, 2 cm (n° R9) (fig. 8). Le soubassement rouge à frise de redans jaunes a vraisemblablement la même hauteur sur les deux types de parois. Seule change la couleur des quadrilatères disposés dans les méandres : bleue sur la paroi à l'*intonaco* blanc, et verte sur la paroi à l'*intonaco* rose. Cette alternance et les couleurs employées évoquent les observations faites sur les filets quintuples ornant les panneaux noirs du péristyle : filets bleus sur la paroi nord et verts sur les parois ouest et est[28].

Prédelle

Le soubassement est surmonté d'un bandeau de transition imitant un bord de podium de 12,3 cm, composé, de bas en haut, d'une bande blanche à deux filets rose et rose foncé, et d'une bande en deux tons de vert et vert clair à trait blanc. Une prédelle à fond noir s'intercale entre podium et zone médiane. Elle est ornée d'un filet marron qui sert de ligne de sol à de petites scènes figurées, dont il ne reste que très peu d'éléments : sur la plaque R16, on distingue les deux jambes nues d'un petit personnage, déjà signalé, tandis que les fragments R33 et R34 montrent des éléments de barrières jaunes et rouges pouvant appartenir à un *hortus conclusus* publiés antérieurement[29] (fig. 9).

La hauteur de la prédelle, environ 26 cm, a été restituée en fonction des mesures d'un décor similaire, provenant de la salle 5 de la *domus* de l'Aire du Chapitre (actuel parking Pasteur) à Aix-en-Proven-

27- Il ne reste de la colonne que son tracé incisé et de Méduse que les petites ailes qu'elle portait sur la tête, Barbet *et al.* 2005, 17.

28- Barbet *et al.i* 2005, 21.

29- Barbet *et al.* 2004, 151 et 154, fig. 2, proposée comme décor pour la salle 5.

ce[30]. La prédelle est couronnée d'un second bord de podium, sans corniche, qui cache un joint de *pontata* horizontal. Contrairement au soubassement, le registre de panneaux et d'interpanneaux qui se déploie au-dessus ne présente qu'un type de mortier ; l'*intonaco* y est donc uniformément rose (fig. 8, 10).

La prédelle est fractionnée en compartiments par des colonnettes schématiques jaunes en forme de T (n° 66), qui soutiennent un second bandeau de transition à effet de podium et qui s'alignent sur les bordures des panneaux du registre supérieur pour rythmer la zone médiane en panneaux et interpanneaux. Ce second bandeau de transition, qui cache un joint de *pontata* horizontal (n° 69-70), est large de 6,9 cm et se compose d'une bande verte (1,5 cm), d'un trait blanc (0,4 cm), de bandes vert clair (2,3 cm) et verte (2,7 cm) (n° 67). Il figure un sol sur lequel s'implantent les bordures qui cantonnent les panneaux rouges et supportent le bandeau de couronnement.

Panneaux

Les panneaux sont limités par des bordures et ornés de filets d'encadrement intérieur. Les bordures sont constituées d'un double trait beige (0,4 cm) et marron (0,4 cm) et d'une bande jaune (1,7 cm) ornée d'une suite de cœurs ou de points rouges et bleus. Elles se présentent de quatre manières : la bande jaune est contiguë au côté droit du panneau rouge (par exemple, bordures à cœurs : n° 59, 63, 84) ou gauche (bordures à cœurs : n° 60, 98) ; la bande jaune jouxte le côté droit de l'interpanneau noir (bordures à cœurs : n° 50, 100) ou gauche (bordures à cœurs : n° 27, 38, 99).

Les filets d'encadrement intérieur sont triple (blanc, vert, blanc), et courent sur les quatre côtés, à une distance de 9,9 cm des bords (n° 18). Un quadrilatère vert (11,7 x 9,9 cm), ombré de vert foncé (n° 58) et orné d'un fleuron blanc (n° 55, 56, 57) se place au milieu des quatre côtés des panneaux, entre le filet triple et les limites extérieures constituées par les bordures jaunes verticales et les bandeaux horizontaux. Par ailleurs, les panneaux rouges comprennent une ornementation qui nous échappe : des éléments (médaillons, départ de guirlande ressemblant à une aile d'oiseau ?) apparaissant sur les bordures, à cheval entre panneaux et interpanneaux et des segments de tresses roses, blanches et mauves ouvragées, perpendiculaires au sens de lissage (vraisemblablement horizontal), ombrées de violet et marquées de tracés incisés qui suivent les courbes du motif. Les éléments disposés sur les bordures et ces portions de tresses sont-ils reliés ? S'agit-il de colonnes ornementales, de guirlandes ? Se placent-ils au milieu du panneau, servent-ils d'encadrement ? Il a été impossible de les replacer sur la restitution.

Inter-panneaux

Quant aux interpanneaux noirs, ils étaient ornés de candélabres, dont il ne reste que peu d'éléments lisibles. Il y a le départ d'une hampe jaune et blanche d'une largeur de 1,1 cm comprenant un tracé incisé sous-jacent. Plusieurs éléments montrent des segments de hampes jaune clair, ocre jaune, marron clair et mauve avec des largeurs variant de 1 à 1,7 cm. On distingue également des parties de calices, aux extrémités en volutes, qui devaient se placer le long d'un candélabre. Des fragments comportent des parties d'ombelles, d'ailes d'oiseaux ou d'un élément sommital indéfini. Une fine tige jaune, parfois avec tracé incisé sous-jacent, apparaît en compagnie de bouquets de feuilles, fusiformes ou lancéolées, et de fruits. Mentionnons encore une longue feuille verte (?) qui se déploie.

Couronnement

Panneaux et interpanneaux sont surmontés d'un bandeau de couronnement d'une largeur de 15 cm comportant, de bas en haut, un filet blanc (0,7 cm), une bande verte (5,3 cm), un filet vert foncé (0,8 cm), un trait vert (0,3 cm), un filet marron (0,7 cm), puis un galon brodé à fond blanc, agrémenté de fleurs de lotus stylisées sommées d'un trait marron (n° 1). Celles-ci ne sont perceptibles que parce que le peintre a reproduit ses motifs en appuyant fermement son pinceau, imprimant ainsi certaines fleurs de lotus dans un *intonaco* encore malléable. Ces empreintes, visibles en lumière rasante, ont souvent conservé des traces du fond blanc, qui esquissent leur silhouette (n° 6 à 16). Une bande noire de 1 à 2, 3 cm termine la paroi.

30- Barbet 2008, 105-106, fig. 134, 135.

Dimensions et rythme

L'ensemble à la sous-couche rose qui constitue cette zone est très fragmentaire et ne nous a pas permis de faire beaucoup de remontages susceptibles de donner des dimensions. Toutefois, la plaque n° 27 présente un interpanneau compris entre une bande verte d'angle de paroi et une bordure jaune, marron et beige à cœurs. Sa largeur est de 17, 4 cm et doit correspondre à la moitié de la largeur standard d'un interpanneau, qui pourrait alors mesurer 35 cm environ. Cette dimension se rapproche de celles des interpanneaux du décor aux oiseaux et aux sphinges, qui montre plusieurs analogies avec l'ensemble à la sous-couche rose : même main reconnaissable à ses motifs fins marqués d'un tracé incisé (du moins pour la zone supérieure A du décor), même type de panneau rouge avec encadrement intérieur agrémenté de quatre quadrilatères verts. Par conséquent, il nous est loisible de restituer des panneaux longs de 1, 30 m et hauts de 2 m[31]. La paroi atteindrait alors une hauteur de 3, 20 m environ (fig. 8).

Les panneaux rouges sont cantonnés de bordures jaunes, marron et beiges à cœurs ou à points, qui évoquent de fins pilastres ombrés. Il est vraisemblable de placer des bordures avec le même ornement (soit cœurs, soit points) de part et d'autre d'un interpanneau. Toutefois, nous avons choisi de placer systématiquement le double filet marron et beige de ces bordures à droite, comme si la lumière venait de la gauche.

Comparaisons stylistiques

Si le schéma de redans encadrant des formes géométriques se manifeste en Italie avec le III[e] style pompéien[32], la frise de redans carrés incorporant des quadrilatères trouve des parallèles essentiellement provinciaux, comme à Badalona (Espagne) à l'époque augustéenne[33] ou à Aix-en-Provence au milieu du I[er] siècle de notre ère. Le soubassement de la salle 5 de la *domus* du parking Pasteur d'Aix, déjà signalé, présente une plinthe mouchetée, surmontée d'un soubassement ocre jaune dont la frise de redans tracés en filets rouge bordeaux entoure deux carrés emboîtés blancs et marron[34]. Redans et carrés ont des angles extérieurs pointés. Notons qu'à Badalona comme à Aix, les carrés sont timbrés d'un fleuron central, ce qui n'est pas le cas des redans de la *domus* de Vésone.

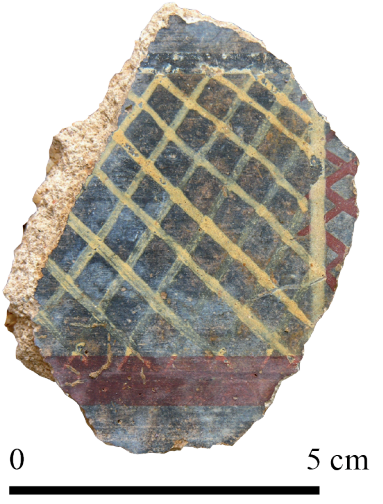

Fig. 9. Périgueux, *domus* de Vésone, détail du décor à redans et sous-couche rose ; treillis de jardin n° R33 (relevé J.-F. Lefèvre, cl. L. Lemoigne).

À Aix, comme à Périgueux, le soubassement orné de redans est surmonté d'un podium fictif, puis d'une prédelle noire continue, rythmée par des supports qui se placent dans le prolongement des bords des panneaux du registre supérieur ; des scènes de chasse avec de petits personnages nus se déploient sur une ligne de sol[35]. À Périgueux, les jambes nues d'un petit personnage (n° R16) suggèrent une figuration du même genre, tandis que des fragments montrant des éléments de barrières jaunes et rouges (fig. 9) évoquent une représentation d'*hortus conclusus*[36], comme à Vaison-la-Romaine[37]. À titre de comparaison, citons encore la prédelle noire à

31- Barbet *et al.* 2005, 14.
32- Barbet *et al.* 1987, 43. Voir par exemple l'exèdre G de la Maison des Amours Dorés (V. 16, 7. 38), PPM V, 778-785.
33- Abad Casal 1982, 93-94 (tome 1), 185, fig. 422 (tome 2).
34- Cf. n.30 du présent article.
35- Barbet 2008, fig. 136.
36- Barbet *et al.* 2004, 151 et 154, fig. 2.
37- Allag *et al.* 1986, 20, fig. 18 ; 22, fig. 19a.

Fig. 10. Périgueux, *domus* de Vésone, décor à redans et sous-couche rose. Restitution idéale (infographie J.-F. Lefèvre).

oiseaux du décor II de la rue Paul Deviolaine à Soissons[38] ou encore la prédelle rouge à griffons de la cave Pinel à Périgueux[39], qui sont cantonnées de fins supports placés dans le prolongement des bords de panneaux supérieurs. Dans le cas du décor à redans et à la sous-couche rose de la *domus* de Vésone, les colonnettes schématiques sont similaires aux barres en forme de T jaunes ou vertes, qui soutiennent le soubassement de la salle 1[40]. Ils se rapprochent également des petites colonnettes de la prédelle du décor retrouvé dans les fouilles de la chambre de commerce à Poitiers[41].

La prédelle est surmontée d'un second bandeau de transition, de couleur verte, dont la tâche première est peut-être de cacher le joint de *pontata* horizontal, mais qui sert également de sol aux bordures jaunes à cœurs ou à points. À la cave Pinel, à Périgueux, le bandeau qui surmonte la prédelle imite une corniche qui fait également office de sol[42].

Les bandes jaunes de cœurs ou de points rouges et bleus, ombrées de filets marron et beige s'apparentent aux galons de cœurs et points, tel celui qui apparaît sur certains compartiments supérieurs du décor aux oiseaux et aux sphinges[43], mais elle revisite le motif en distinguant les points des cœurs. Pompéi montre plusieurs décors avec des galons blancs qui ne comprennent que des cœurs et qui bordent les panneaux du III^e^ style comme dans le *cubiculum* r de la maison de Vesonius Primus ou d'Orphée (Ins. VI, 14, 20)[44], ou sur un décor fragmentaire retrouvé dans le jardin de la maison au Bracelet d'Or (Ins. Occid. VI, 17, 42)[45]. Quant à l'alternance de couleurs des motifs, c'est peut-être une spécificité locale puisque, à la cave Pinel, les galons brodés de cœurs et points limitant les interpanneaux donnent à voir des cœurs successivement marron et verts[46]. Notons encore l'existence d'un galon brodé de cœurs et points noirs sur fond jaune (environ 4 cm de large), limité par un filet marron lorsqu'il côtoie une bordure blanche verticale, qui participe à l'encadrement d'un panneau médian de la salle 1 de la *domus* de Vésone[47].

Les panneaux rouges présentent la même structure intérieure que leurs homologues du décor aux oiseaux et aux sphinges[48] : filet triple d'encadrement intérieur (un filet vert entre deux filets blancs) relié à un quadrilatère vert au milieu de chaque côté du panneau. Ce type d'organisation se manifeste également à Boscoreale, sur les panneaux médians du *triclinium* 10 de la villa in Contrada Pisanella[49] (III^e^ style, phase IIb). Quant au filet triple d'encadrement intérieur[50], il est fréquent à Périgueux, puisqu'il apparaît sur les panneaux médians de la salle 39[51], du décor aux oiseaux et aux sphinges[52] de la *domus* de Vésone et sur un décor du Boulevard Lakanal dans la même cité[53].

Enfin, la composition du bandeau de couronnement du décor à redans et à la sous-couche rose (bande verte surmontée d'un galon brodé orné de fleurs de lotus) est similaire au bandeau de transition séparant les zones médiane et supérieure du décor aux oiseaux et aux sphinges. Néanmoins, le premier montre un alignement de fleurs de lotus semblables, d'après les traces observées sur les fragments et sur la plaque n° 7, alors que le second présente un galon aux motifs plus variés[54].

Commentaire

Les parallèles nous orientent vers une datation des environs de 35-45 p.C. pour ce décor particulièrement fin, qui devait orner un espace public, salle d'apparat ou portique. La présence d'un joint de *pontata* horizontal entre zones inférieure et médiane, que l'on constate également dans le péristyle, peut indiquer que ce décor avait une certaine ampleur et/ou que le soin porté à la zone médiane nécessitait plusieurs étapes pour réaliser la paroi entière.

38- Defente 1991, 63, fig. 35.
39- Barbet 1982, 69, fig. 16.
40- Barbet *et al.* 2003, 95, pl. C4.
41- Allag 2000, 38-39, fig. 4, pl. XI.
42- Barbet 1982, 71, fig. 20. Barbet 2008, fig. 99, 101.
43- Barbet *et al.* 2005, pl. E1.
44- PPM V, 301-302, fig. 60 et 63 ; Barbet 1982, 62-63, fig. 7.
45- Mazzoleni & Pappalardo 2004, 263.
46- Barbet 1982, 72, cf. n. 41.
47- Barbet *et al.* 2003, 96-97, fig. 10-11, n° 70a, 147a, 240a ; 120-121, pl. C2-C3.
48- Barbet *et al.* 2005, fig. 11 et 13.
49- Bastet & De Vos 1979, 68-69 et 205, n°XXXIII, 60. Voir également le *triclinium* de la maison VI 14, 40, n°XXXV, 63, 207.
50- Barbet 1983, 128.
51- Barbet *et al.* 2004, 150-153, fig. 1a, 1 b.
52- Rapport du CEPMR Barbet et al. 2005, 14. fig. 10.
53- Balmelle *et al.* 2003, 261, fig. 12-13.
54- Barbet *et al.* 2005, pl. J.

Fig. 11. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de piliers, groupe 1 (relevé et infographie J.-F. Lefèvre, cl. L. Lemoigne).

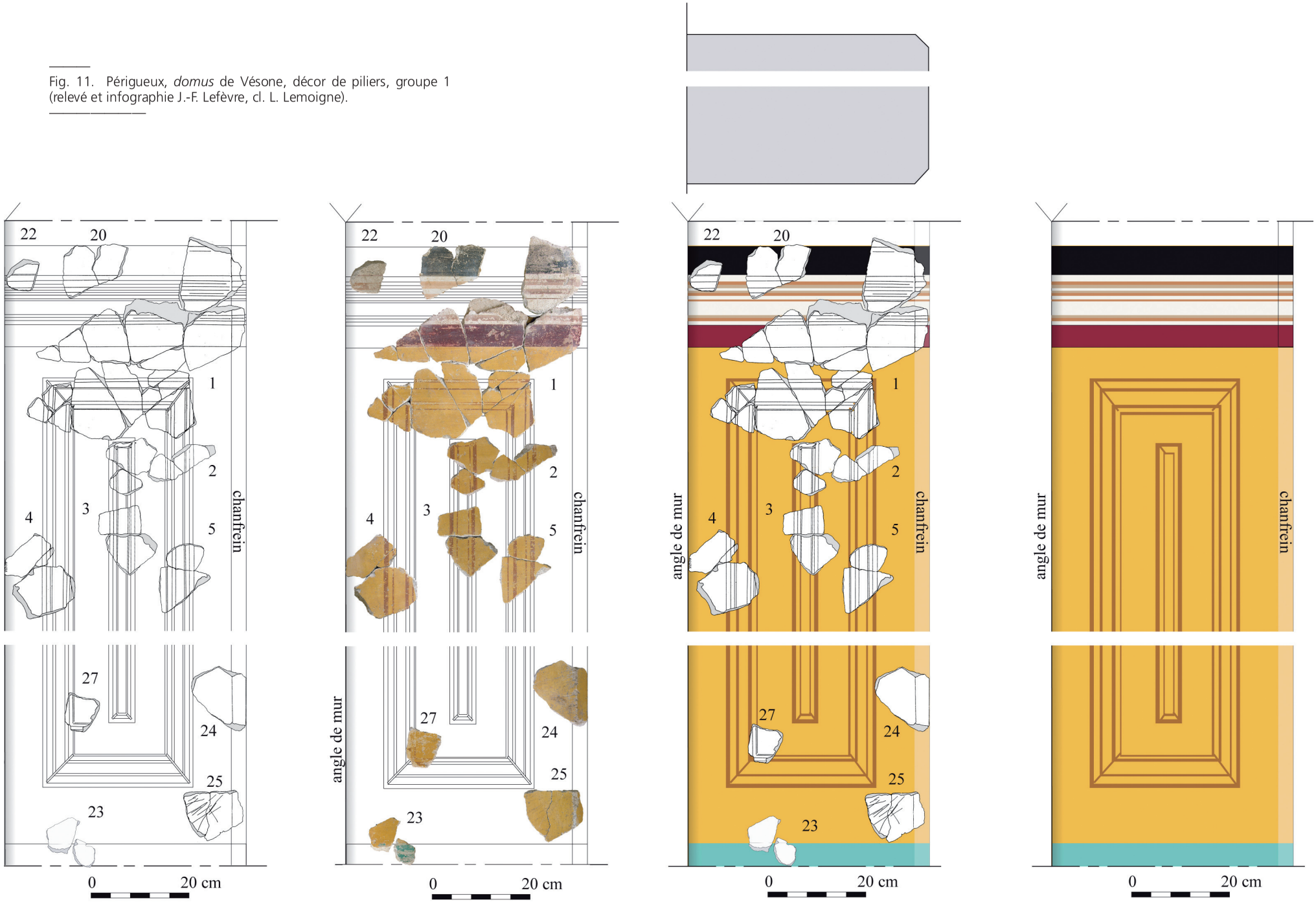

Fig. 12. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de piliers, groupe 2 (relevé et infographie J.-F. Lefèvre, cl. L. Lemoigne).

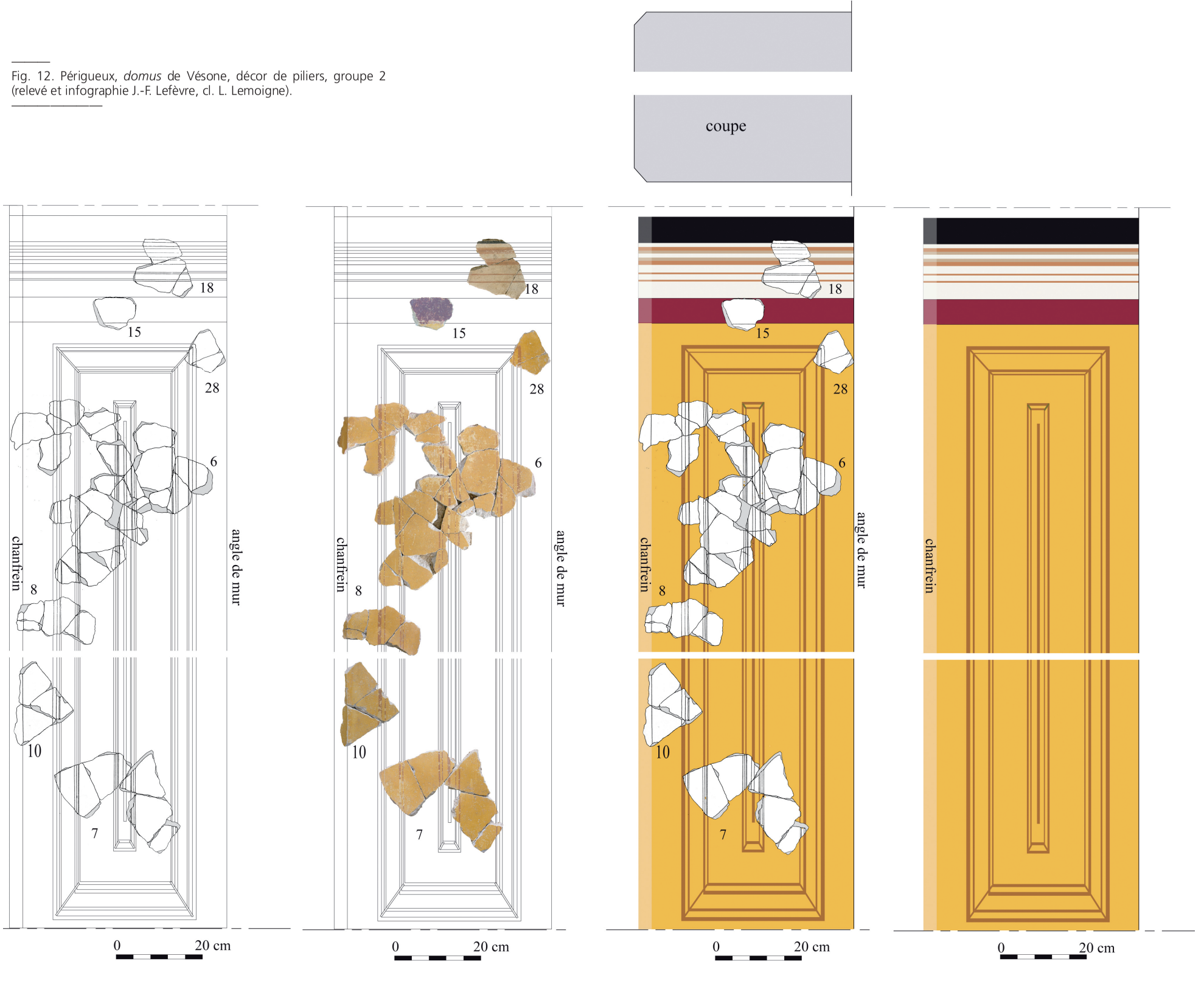

Fig. 13. Périgueux, *domus* de Vésone, décor de piliers, groupe 3 (relevé et infographie J.-F. Lefèvre, cl. L. Lemoigne).

Ensemble aux piliers à panneaux moulures

En ce qui concerne l'ensemble aux piliers à panneaux moulurés, il s'agit bien de piliers en léger relief par rapport aux parois contiguës, et décorés de filets et de traits marron simulant les rainures de vraies plaques de calcaire. La largeur de ces piliers est de 47 cm ce qui indique un emplacement monumental, par exemple sur le chambranle entre deux pièces, ou en séparation de deux secteurs d'une paroi.

Localisation de l'ensemble

Cet ensemble provient des mêmes caisses que le décor à redans et à la sous-couche rose, à deux exceptions près. Certaines d'entre elles comportent des indications de provenance, qui les situent principalement dans l'aile nord du péristyle, mais aussi dans l'aile ouest. Ses angles en relief suggèrent que l'on a affaire à un aménagement particulier, à mettre vraisemblablement en relation avec le décor précédent.

Observations techniques

On observe une modification dans la succession des couches de ce mortier au niveau de la corniche feinte qui surmonte le panneau jaune : la couche 3 s'amincit et fait place à une couche de terre. Par ailleurs, ce support de mortier est proche, mais pas identique au support de mortier du décor à redans et à la sous-couche rose.

Description

La phase de remontage de cet ensemble a permis de reconstituer des parties de panneaux[55] jaunes à moulurations fictives, dotés d'angles à pans abattus, qui doivent appartenir à des piliers adossés ou aux piédroits d'un chambranle.

La plaque n° 1 du groupe 1 présente un champ jaune d'une largeur de 40 cm, dont un côté remonte légèrement et indique un angle rentrant, tandis que l'autre se termine par un angle obtus (fig. 11). Il est orné de deux couples de filets et traits marron imitant des moulures et formant quatre rectangles inscrits les uns dans les autres et reliés aux angles par un trait oblique créant un effet de biseau. Au centre se placent encore deux rectangles, constitués d'un filet et d'un trait marron, inscrits l'un dans l'autre et reliés aux angles aussi par un trait oblique (n° 2). Au-dessus du champ jaune, une bande violette marque l'ombre portée d'une corniche feinte sur fond blanc, rendue par un double filet beige et beige clair, un trait beige, un deuxième double filet beige et beige clair, puis un troisième aux couleurs inversées. La corniche est surmontée d'une bande noire et d'un champ blanc (fig. 11).

Cette composition figure un pseudo-pilier sans chapiteau à panneau jaune avec imitation de moulurations et corniche feinte. L'angle rentrant montre que le panneau jaune est perpendiculaire à une paroi.

Nous constatons deux variantes à ce schéma : en premier lieu, le groupe 2 montre un filet vertical marron au centre des deux rectangles médians (fig. 12). Le groupe 3 offre la moitié d'un panneau, qui s'interrompt après le filet vertical central. Or, les filets et les traits y sont blancs, à l'exception du filet central, qui est marron (fig. 13).

Mentionnons encore deux fragments (n° 23), placés dans le groupe 1, qui comportent un joint de *pontata* sous une bande verte. Cela signifie que le pilier à panneau à mouluration fictive est supporté par un soubassement avec une ornementation différente, qui se rattache peut-être au décor contigu à redans.

Restitution et comparaisons stylistiques

Dès le III^e^ style, des pilastres fictifs, consistant en des figurations peintes d'un ou de deux panneaux superposés intégrant deux séries de rectangles inscrits les uns dans les autres pour imiter un relief, se multiplient sur les parois pompéiennes. Ils servent à marquer le passage d'un espace à un autre, à l'intérieur d'un même local, comme dans le *triclinium* 16 de la maison de M. Castricius (Ins. Occid. VII, 16, 17)[56], ou à l'entrée d'une pièce, comme dans l'atrium

55- Le terme de "panneau" est à comprendre ici comme la face d'un bloc architectural. Voir Ginouvès & Martin 1985, 132.

56- PPM VII, 903, fig. 29.

2 de la maison de Lucretius Fronto (Ins. V, 4, 11)[57]. Dans ce cas précis, les piédroits du chambranle de la baie sont ornés de panneaux à moulurations fictives sur plusieurs faces. Par ailleurs, depuis le II^e^ style pompéien, on emploie des filets marron perpendiculaires à des filets blancs pour suggérer l'ombre et la lumière et ainsi donner l'illusion d'un relief sur une surface plane, souvent jaune, comme sur les orthostates du *tablinum* 2 de la villa des Mystères[58], ou sur la représentation d'un pilier dans la scénographie du *frigidarium* 20 de la maison du Cryptoportique (Ins. I, 6, 2)[59]. La couleur jaune représente le bois d'une porte ou la pierre d'un élément architectonique.

Dans la *domus* de Vésone, l'association d'un fond jaune et d'un filet marron se perçoit d'abord sur le soubassement de la salle 10, qui montre des compartiments carrés jaunes avec filet d'encadrement intérieur marron aux angles pointés[60]. Quant aux panneaux moulurés de nos piliers, ils combinent un panneau de pilastre au fond jaune à des filets marron ou blancs qui ne sont pas placés de manière à suggérer des moulures en creux ou en relief, comme sur la face intérieure du chambranle de la porte du *cubiculum* I de la maison des Amours Dorés (Ins. VI, 16, 7-38) à Pompéi[61]. En effet, la mouluration des plaques des groupes 1 et 2 est uniformément marron (fig. 11 et 12) et celle du groupe 3 est blanche sur la moitié au moins d'un panneau (fig. 13). Cela signifie-t-il que le peintre n'a pas cherché à créer un relief par un jeu d'ombre et de lumière ou qu'il ne maîtrisait pas le procédé ?

À cela s'ajoutent les angles jaunes à pans abattus observables sur certaines plaques, dont le n° 24 du groupe 1, qui indiquent que le schéma de mouluration se reproduit vraisemblablement sur une autre face. L'existence du pan abattu associé à une ornementation jouant sur la symétrie nous incite à proposer un second chanfrein et une troisième face, restituant ainsi un pilier adossé qui serait en fait le piédroit d'un chambranle de porte. Chanfrein et pilier sont souvent liés, comme l'attestent les deux piliers *in antis* à décor de cannelures, dotés de quatre angles à pans abattus de la villa de Pully (Suisse)[62].

Par ailleurs, un fragment de l'ensemble à la sous-couche rose (n° 31, non représenté sur la restitution de la fig. 8), qui se situe dans une bande verte d'angle de paroi, montre une traînée jaune qui borde l'angle. Nous sommes donc enclins à relier les éléments de panneaux moulurés au décor à redans et à la sous-couche rose, nous permettant ainsi de restituer l'ornementation d'un espace (pièce ou couloir) et le chambranle d'une porte.

L'imitation de véritables piliers en pierre est évidente, même si elle paraît incomplète pour une des variantes, et on pourra les rapprocher des plaques réelles d'Épiais-Rhus[63].

Décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas

Pour le décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, il est possible d'imaginer une recomposition partielle qui reste néanmoins fragmentaire. Entre des panneaux rouge ocre, des interpanneaux de 29 cm environ de largeur, limités par des bâtons enrubannés, sont décorés de médaillons à fleurons, ou de petits carrés à oiseaux. Une variante est constituée par des thyrses à grosses pommes de pin. L'originalité vient de la présence de petites boules blanches frappées de svastikas noirs sur le parcours des bâtons enrubannés. On ignore les proportions réelles des différentes zones.

Localisation de l'ensemble

L'ensemble aux svastikas provient des caisses qui sont issues des salles 44, 45 et 46, soit de la partie centrale de l'aile ouest de la *domus* de Vésone, sans que le niveau soit précisé (pl. h.t.).

Observations techniques

La couche d'argile claire qui apparaît au revers de tous les fragments indique que ce décor ornait une pièce dont les murs étaient vraisemblablement en

57- PPM III, 977-979, fig. 25, 26 et 28.
58- Mazzoleni & Pappalardo 2004, 105.
59- PPM I, 236, fig. 75.
60- Barbet *et al.* 2003, 103-104, fig. 19.
61- PPM V, 792, fig.144.
62- Reymond & Broillet-Ramjoué 2001, 40-41, fig. 51.
63- Mitard *et al.* 1993, fig. 51.

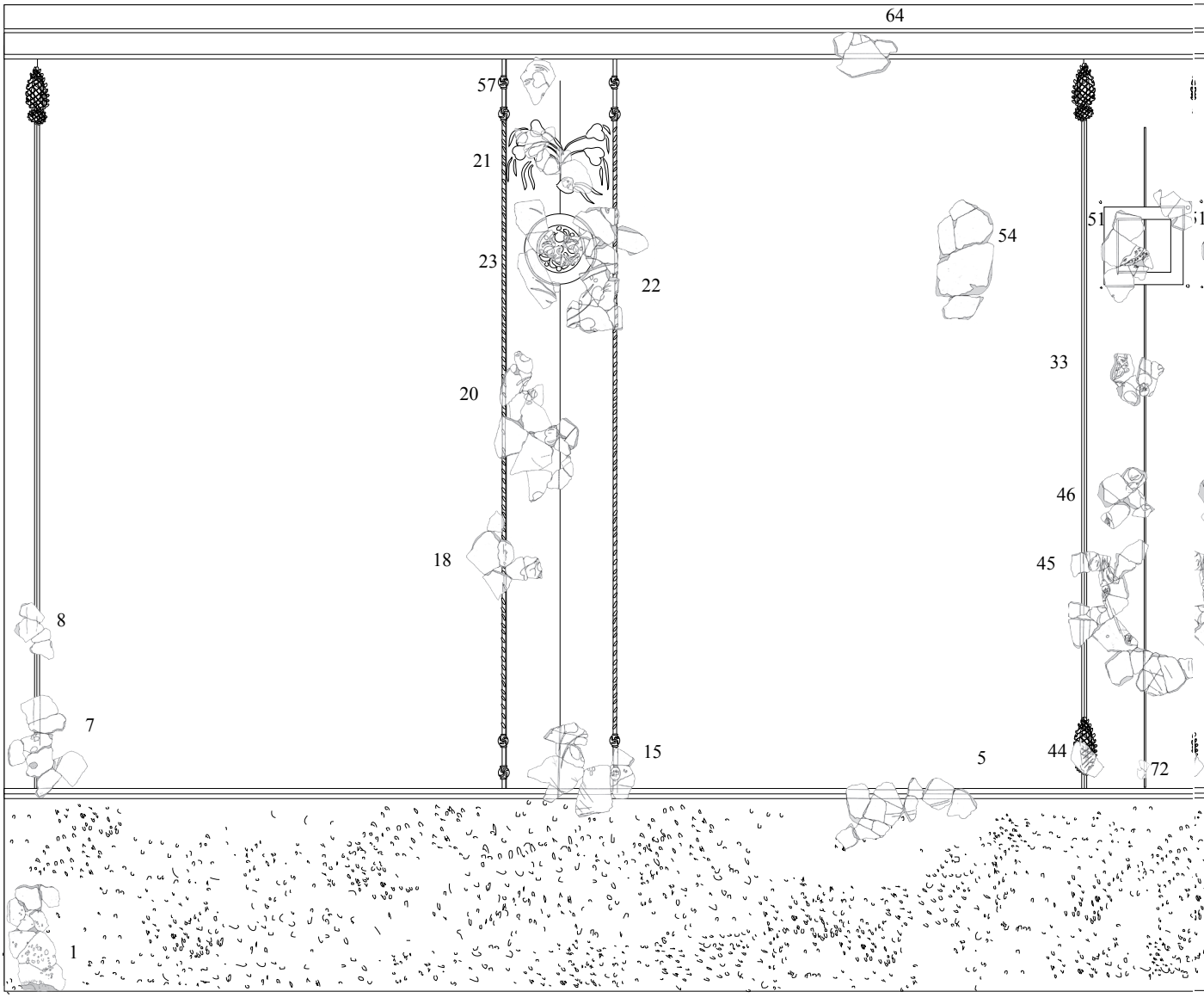

Fig. 14. Périgueux, *domus* de Vésone, décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, paroi A. Restitution avec relevés (infographie J.-F. Lefèvre).

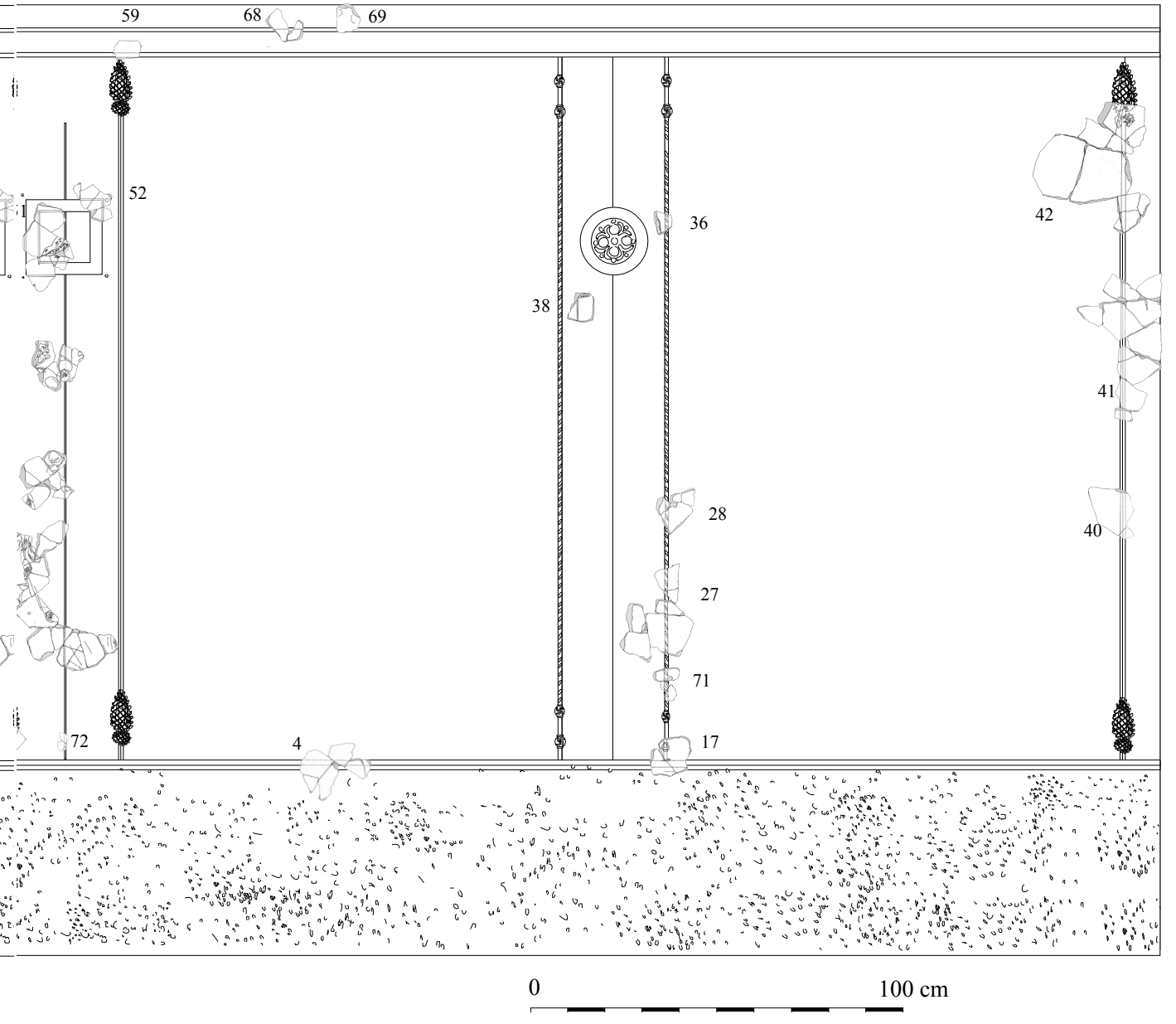
59
68
69
52
36
42
38
41
28
40
27
71
72
4
17
0
100 cm

matériaux périssables. Il n'y a pas de différence dans le support de mortier qui suggérerait deux types d'élévations distincts, telles que cloison de terre et bois et mur de moellons.

On observe un tracé incisé vertical au centre de l'interpanneau. Les bordures des tableautins et les cercles concentriques formant les médaillons sont également marqués de tracés incisés.

Restitution du décor

Encouragés par plusieurs plaques d'angles de parois bordés de bâtons enrubannés et de thyrses et forts d'une localisation approximative de cet ensemble dans l'aile ouest de la *domus* de Vésone (salles 44, 45 et 46), nous avons imaginé de restituer ce décor sur quatre parois en alternant les bâtons enrubannés et les thyrses en bordure d'interpanneaux mais nous avons finalement retenu seulement deux parois idéales.

Une paroi A à quatre panneaux, trois interpanneaux et des thyrses en angle correspond approximativement à la largeur de l'aile ouest, soit 6 m (fig. 14). Une paroi B plus courte, à trois panneaux, mesure environ 4 m 30, rythmée par une bande d'angle à thyrse, qui répond à celle de la paroi A, puis un interpanneau à bâtons enrubannés, un autre à thyrse et une bande d'angle à bâtons (fig. 17).

Plinthe et soubassement

Le soubassement est formé d'une plinthe rose mouchetée de rouge, de jaune et de blanc, dont la plaque n° 1 atteste une hauteur minimale de 27 cm (fig. 14). D'une manière générale, nous proposons une plinthe d'une hauteur de 50 à 60 cm, ce qui correspond à la hauteur de la plinthe mouchetée de la salle 9 et à celle du soubassement rouge de la salle 36[64].

Fig. 15. Périgueux, *domus* de Vésone, décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, n° 24 ; détail d'un svastika (cl. L. Lemoigne).

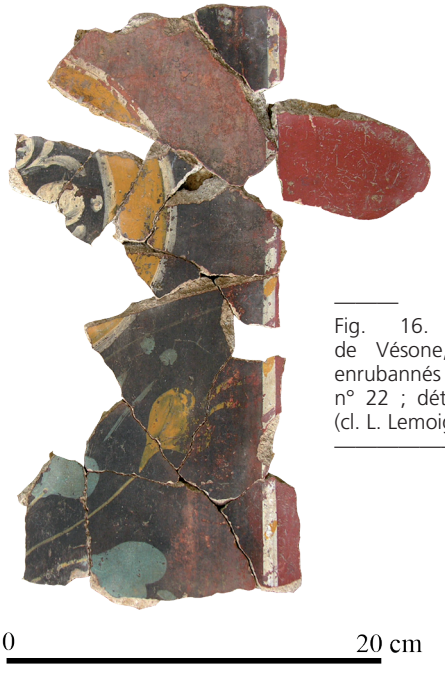

Fig. 16. Périgueux, *domus* de Vésone, décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, n° 22 ; détail d'un interpanneau (cl. L. Lemoigne).

64- Barbet *et al.* 2003, salle 9, p. 101, fig. 15-16, pl. D1 ; salle 36, p. 106-107, fig. 2, pl. D3. Cette dernière pièce est intéressante, car, à l'instar de notre ensemble, elle ne comporte pas de bandeau de transition développé entre les zones inférieure et médiane (en l'occurrence, une simple bande blanche de 1,5 cm), et la largeur de ses interpanneaux (de 28 à 31 cm) est semblable à celle des interpanneaux du décor aux svastikas.

Panneaux et interpanneaux

Cette plinthe est surmontée d'une double bande noire et blanche, puis d'un rythme de panneaux rouge ocre unis et d'interpanneaux noirs larges d'environ 30 cm. Poursuivant la comparaison avec la salle 36, nous proposons une largeur de panneau de 1,20 m, identique à celle de cette salle. Nous pouvons alors restituer une hauteur de 1,80 m à 1,90 m pour les panneaux.

Les interpanneaux sont alternativement encadrés par des bâtons enrubannés ou par des thyrses. Des médaillons jaunes à collerette de doubles points et les disques noirs à bordure jaune et à fleuron central s'associent aux bâtons enrubannés, tandis que les tableautins à bordures vertes et à petites figurations comme une perdrix picorant, se placent entre les thyrses (fig. 19). D'autres oiseaux apparaissent dans les feuillages et sont peut-être en relations avec de petites ombelles qui se matérialisent ça et là.

Les bâtons enrubannés sont constitués de filets blancs ornés de traits obliques jaunes et rouge bordeaux, dont les deux extrémités sont ponctuées de deux boules blanches marquées de svastikas (n° 15) ou de petites lignes horizontales (n° 17) (fig. 14, 15). D'un côté ou de l'autre d'un interpanneau, les traits obliques des bâtons sont convergents vers le centre de cet interpanneau (type 1, soit les n° 18, 19, 20, 22, 29, 32) (fig. 16), soit vers le centre du panneau rouge voisin (type 2, soit les n° 27, 28, 36, 71). Tous les angles de parois à bâtons enrubannés appartiennent à cette dernière catégorie (n° 9 à 14, 60, 62) (fig. 14, 17).

Les thyrses sont constitués d'un double filet vert et vert clair qui représente une fine hampe, dont les deux extrémités sont marquées de deux pommes de pin (n° 42 à 45). Des bandes d'angles sont également ornées de cette hampe à pommes de pin (n° 41, 42).

Les interpanneaux sont ornés de fins candélabres, constitués de tiges jaunes verticales marquées d'un tracé incisé, qui donnent naissance à des bouquets de feuilles ou de fleurs, agrémentées de divers éléments décoratifs. La plaque n° 15 montre une tige jaune à trois tigelles sur la droite, terminées par trois fleurs cordiformes bleu vert, jaune et bleu vert à deux étamines (fig. 16). Un deuxième bouquet doit lui succéder, mais sur la gauche de la tige et avec des couleurs inversées.

Les plaques n° 22 et 23 donnent à voir des fleurs et des tigelles du même genre, associées à un disque noir à bordure jaune et à fleuron blanc central (fig. 18). Celui-ci est bordé par un bâton enrubanné, de même que d'autres plaques à fleurs cordiformes (n° 19, 20). Cela peut signifier que ce type de candélabre est systématiquement associé au bâton enrubanné. Ce dernier accompagne également d'autres motifs : un médaillon à bordure jaune et collerette de doubles points, surmonté de petites ombelles (n° 29-30) et une aile d'oiseau blanche et verte qui doit se situer au niveau des boules supérieures du bâton (n° 34). Le sommet de ce type d'interpanneau est encore occupé par des fleurs cordiformes, si l'on en croit le fragment n° 57 (fig. 14).

Les hampes de thyrses encadrent d'autres éléments décoratifs : sur la plaque n° 45, on observe un bouquet de feuilles rondes attaché à la tige centrale, alors qu'un rameau de feuilles retombe de chaque côté. Un autre bouquet de feuilles rondes apparaît entre deux petits perroquets huppés affrontés (n° 33), ce qui nous permet d'associer cette plaque à ce type de candélabre. En outre, des tableautins noirs à bordures vertes sont attestés à proximité des thyrses (n° 52-53). L'un d'entre eux abrite une perdrix déjà signalée (n° 51) (fig. 19).

Couronnement

Panneaux et interpanneaux sont surmontés par un bandeau de couronnement de 10 cm constitué d'un filet blanc, d'une bande jaune, d'un filet marron et d'un champ blanc, qui pourrait être un galon brodé orné de motifs rouge bordeaux et verts (n° 69). En y ajoutant ces 10 cm du bandeau de couronnement, la paroi peinte atteindrait une hauteur de 2, 40 m à 2, 60 m.

Comparaisons stylistiques

Nous avons affaire ici à un décor relativement simple, dont l'intérêt réside dans les éléments qui composent les candélabres ou qui se trouvent dans leur environnement immédiat.

Le bâton enrubanné, qui borde les interpanneaux noirs, est un motif caractéristique du III^{e} style

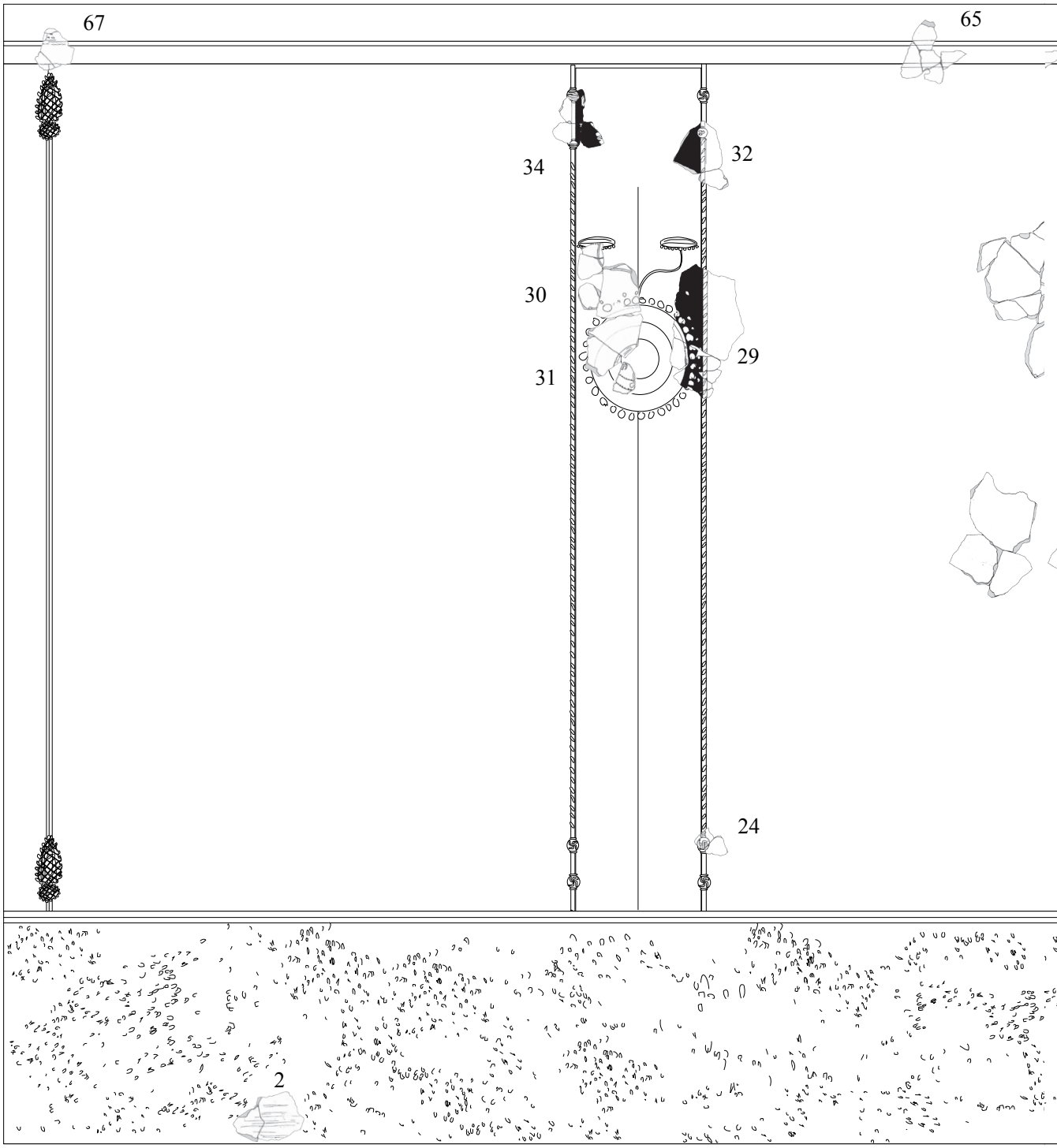

Fig. 17. Périgueux, *domus* de Vésone, décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, paroi B. Restitution avec relevés (relevé et infographie J.-F. Lefèvre).

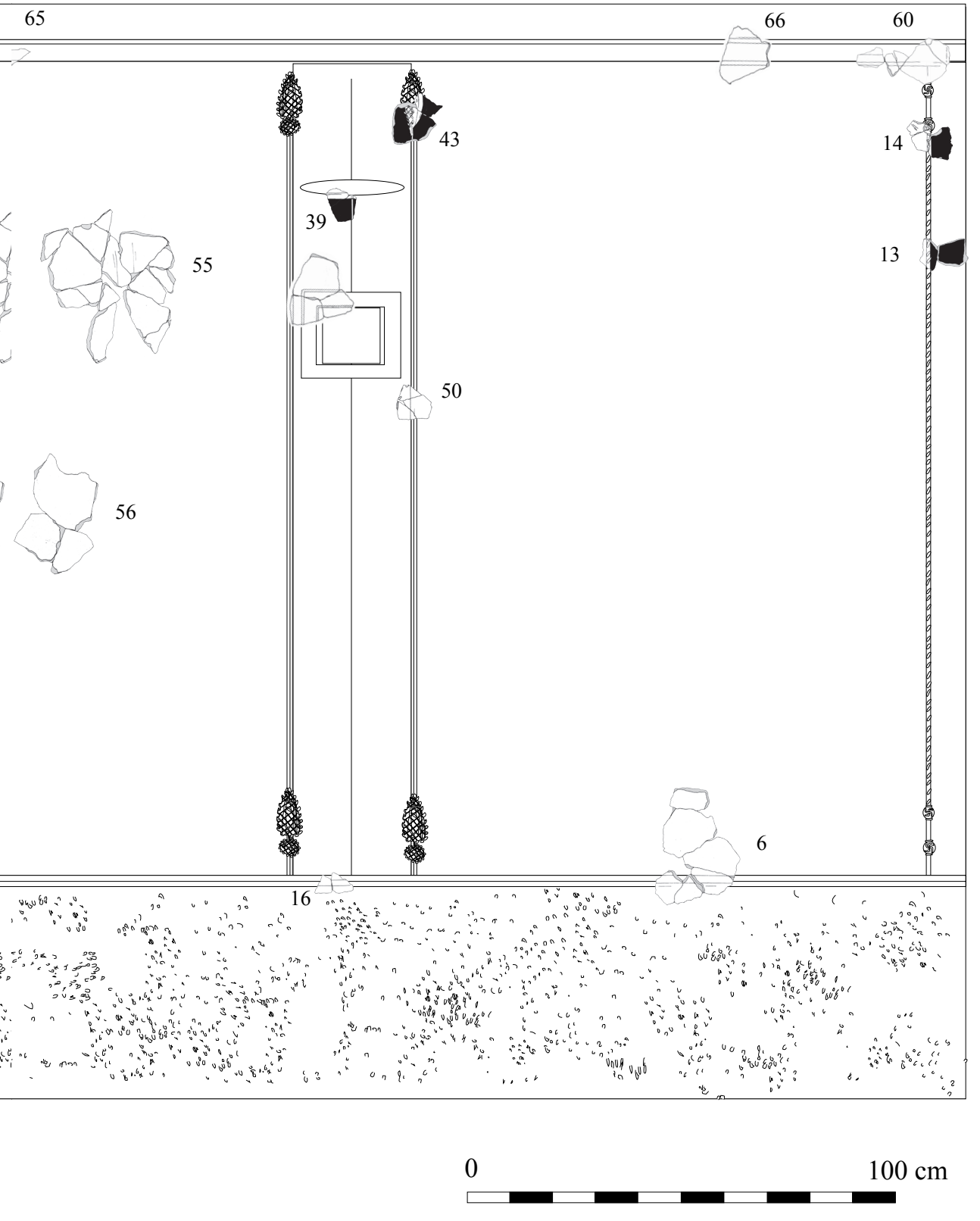
65
66
60
43
14
39
55
13
50
56
6
16
0
100 cm

Fig. 18. Périgueux, *domus* de Vésone, décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, n° 23 ; détail d'un médaillon d'interpanneau (cl. L. Lemoigne).

Fig. 19. Périgueux, *domus* de Vésone, décor aux bâtons enrubannés et aux svastikas, n° 51 ; détail d'un tableautin d'interpanneau avec perdrix (cl. L. Lemoigne).

employé en Italie comme dans les provinces[65]. Il apparaît en particulier dans le *tablinum* 7 de la maison de Lucretius Fronto (Ins. V, 4, 11), en bordure d'un panneau noir, et il est précisément doté de deux boules ornées de trois traits horizontaux, qui se placent de part et d'autre du galon brodé faisant office d'entablement (III^e^ style, IIb)[66].

À Rome, dans un édifice résidentiel de la via Flavia, une peinture présente un soubassement rouge, surmonté d'un bord de podium fictif, sur lequel reposent deux fines hampes dont le départ est agrémenté de deux boules de taille différente[67].

Le musée du Louvre conserve cinq panneaux présentant un bord de podium fictif bordé par un bâton enrubanné horizontal, qui se poursuit en hauteur des deux côtés d'un panneau étroit (les traits obliques sont de type 2)[68].

À Paris, rue Pierre et Marie Curie (Dossier 634), un fragment d'enduit, dont le revers comprend des empreintes de chevrons, montre un segment de bâton enrubanné sur fond noir[69]. À Périgueux enfin, la cave Pinel, encore elle, fournit un interpanneau bordé de bâtons enrubannés[70] aux traits convergeant vers les panneaux voisins, autrement dit de type 2 (voir supra).

Le thyrse en tant qu'élément de transition dans l'organisation d'une paroi, apparaît généralement sous la forme d'une tige végétale sommée de pommes de pin. Le *cubiculum* 5 de la maison de Lucretius Fronto comprend des interpanneaux ornés de candélabres couronnés de sphinges, dont les bordures sont formées de deux thyrses par côté. Ceux-ci comportent une tige végétale et une pomme de pin à chacune de leurs extrémités[71]. De part et d'autre des sphinges, des thyrses du même type servent encore de colonnettes pour soutenir les entablements de la zone supérieure.

En Gaule, dans l'établissement gallo-romain du Vert (Deux-Sèvres), un élément de tige végétale se rapprochant de celles du *cubiculum* 5 de la maison de Lucretius Fronto, a été interprété comme un thyrse[72]. À Bourges, les peintures de la rue des Trois Maillets, datées de la seconde moitié du I^er^ siècle de notre ère, montrent deux tiges végétales à deux pommes de pin de part et d'autre d'un candélabre sommé d'un personnage portant une lance, et on pourrait multiplier les exemples[73]. Le thyrse de Périgueux n'est pas une tige végétale, mais il l'évoque par sa bichromie vert et vert clair. Il s'agit d'une hampe simple, qui est proche du thyrse à quatre pommes de pin brandi par une ménade sur une paroi du *triclinium* n de la Caserne des Gladiateurs[74] (Ins. V, 5, 3) (III^e^ style, phase Ia).

Le svastika, motif ornemental d'origine indo-européenne, passé dans le monde grec et romain est très employé, dès le I^er^ style pompéien, en bordure de pavements intégré aux méandres. On en trouve de nombreux exemples à Pompéi, comme dans la maison des Parois noires ou maison des Bronzes (Ins. VII, 4, 59) qui présente une première bordure de méandres à svastikas sur un sol d'*opus signinum* dans la pièce g et une seconde sur un pavement de mosaïque dans le *cubiculum* I[75].

La frise de méandres à svastikas intervient également sur les parois : dans la salle 5 de la villa des Mystères, elle court au-dessus des panneaux de zone médiane[76]. Le svastika en tant que motif indépendant est plus rare. Toutefois, il apparaît seul à l'intérieur d'une frise de losanges sur un sol d'*opus signinum* daté de la première moitié du I^er^ siècle p.C., dans le péristyle de la maison des Vettii (Ins. VI, 15,1)[77]. À Stabies, des svastikas décorent le soubassement de la pièce 82 de la villa d'Ariane en alternance avec des carrés sur la pointe (III^e^ style)[78].

En Gaule, à Lyon, sous le bâtiment longtemps considéré comme un temple de Cybèle, une maison était décorée de peintures du II^e^ style, à orthostates, colonnes et rangs d'appareil à guirlandes de feuillages. Sur les larges rubans retombant des guirlandes, des svastikas noirs sont figurés[79]. On retrouve ces pe-

65- Barbet 1982, 82 ; Barbet 1983, 126 et 128.
66- PPM III, 1009, fig. 82 ; Bastet & De Vos 1979, 204, pl. XXXII, 58.
67- Baldassarre *et al.* 2003, 180.
68- Tran Tam Tinh 1974, 81-85, fig. 70 à 74.
69- Eristov 2003, 87 et 90, fig. 3.
70- Barbet 1982, 74, fig. 16.
71- PPM III, 990, fig. 48.
72- Allag 1974, fig. 4, 6.
73- Lefèvre 1995, 189-190, fig. 2 et Barbet 2008, 139-140, fig. 196 ; 174-176, fig. 258-261, exemple de Mercin-et-Vaux.
74- PPM III, 1087, fig. 42 (avec commentaire sous la fig. 41).
75- PPM VII, pièce g : 99, fig. 9. – *Cubiculum* I : 101, fig. 12 et fig. 18.
76- Guillaud & Barbet 1990, 92-93, fig. 146.
77- PPM V, 501, fig. 52.
78- Ciro Nappo 2000, 60 et 62, fig. 16.
79- Desbat & Caparros 2007, 224-228, fig. 5.

tits svastikas alternant avec des fleurons à Narbonne, rue Cuvier, sur un ruban souple décorant une voûte[80]. Dans la même cité, au Clos de la Lombarde, à nouveau de petits svastikas alternant avec des fleurons composent une frise ornant vraisemblablement une pièce modeste d'époque tardive (fin IIe, début IIIe siècle p.C.)[81]. Cette utilisation de petits svastikas en alternance avec des fleurons se continue et on en trouve dans la peinture de catacombes, ainsi au cimetière de Saint-Sébastien à Rome, dans le tombeau de Clodius Hermès[82].

Les médaillons à bordures jaunes et à collerettes de doubles points des candélabres se retrouvent encore dans la même *domus* de Périgueux sur la zone inférieure du péristyle voisin 6, rythmée par des compartiments courts rouges et mauves. Or, ces derniers sont occupés par un médaillon jaune débordant à collerette de festons blancs pointés[83]. Ceux-ci apparaissent également en bordure de segments de cercles sur la zone inférieure de la salle 1[84]. Quant au disque noir à bordure jaune, il inclut un fleuron identique à ceux qui timbrent les compartiments rouges du soubassement du péristyle.

Commentaire

Ce décor paraît relativement simple. Son ornementation s'inscrit dans un IIIe style bien illustré par ailleurs dans cette *domus*. Notons l'existence de motifs communs à plusieurs pièces, et en l'occurrence, de fleurons semblables dans le péristyle et la pièce aux svastikas faits par la même équipe.

L'absence de *pontata* entre les zones inférieure et médiane indiquerait que la pièce ne devait pas être très grande ou que son ornementation sobre permettait qu'on la revête de mortier en une seule opération. En outre, une autre absence est significative : celle du bandeau de transition, qui accompagne généralement les décors plus monumentaux, des salles publiques par exemple. Avec cette pièce, on a le sentiment d'être non pas dans le circuit officiel de la maison, mais à l'intérieur d'un espace domestique. Du reste, le support de mortier incorporant de l'argile est le témoignage de cloisons de terre et bois et cela concerne vraisemblablement les quatre parois probables de ce décor. Sachant qu'au rez-de-chaussée de l'aile ouest, deux murs au moins doivent être constitués de moellons, cette pièce peut-elle se situer à l'étage ? Il pourrait alors s'agir d'un *cubiculum*.

Conclusion

Il nous est donc encore impossible de conclure définitivement sur les peintures de cet édifice, d'autant que l'exploitation de la dernière centaine de caisses a encore offert des surprises en 2008. En outre, nous avons retrouvé des éléments qui complètent ceux que nous avions déjà publiés. C'est le cas pour le décor de la Corne à boire, pour lequel l'acharnement et le talent des membres de notre équipe sont parvenus à compléter les plaques. La composition et les dimensions ne sont pas fondamentalement changées.

La présence d'une école locale de peintres ayant opéré sur plusieurs sites de l'antique Vésone est confirmée, la précocité de certains décors fait supposer une occupation d'époque augustéenne, sous la maison vraisemblablement, ce qui est un acquis non négligeable.

(Suite et fin prochaine)

Remerciements

Nos remerciements chaleureux reviennent à Élisabeth Pénisson, conservatrice du musée gallo-romain Vesunna, à ses assistantes dont Émilie Vilatte, et aussi à Florence Monier alors directrice du Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines ENS-CNRS-APPA à Soissons.

80- Sabrié 1989, fig. 26.
81- Sabrié 2004, 113, pl. VII, 6.
82- Cf. Borda 1958, fig. p. 128.
83- Barbet *et al.* 2003, 87.
84- Barbet *et al.* 2003, 95.

Bibliographie

Abad Casal, L. (1982) : *La pintura romana en España*, Alicante-Séville.

Allag, Cl. (1974) : "L'établissement gallo-romain du Vert", *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 2e série, VII, n°2-3, 193-214.

— (2000) : "Peintures romaines à Poitiers. Les fouilles de la chambre de commerce", *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers,* 5e série- tome XIV, 33-48.

Allag, Cl., A. Barbet, F. Galliou et L. Krougly (1986) : *Peintures romaines. Musée de Vaison-la-Romaine*, guide catalogue, Vaison-la-Romaine.

Allag, Cl. et A. Barbet (1995) : "Vaison-la-Romaine, la maison dite "le Prétoire"", Actes des séminaires de l'Association française de peintures murales antiques 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres), *Revue archéologique de Picardie* n° spécial 10, 85-92.

Baldassarre, I., A. Pontrandolfo, A. Rouveret et M. Salvadori (2003) : *La peinture romaine de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive*, Milan.

Balmelle, C., A. Barbet et C. Guiral Pelegrin (2003) : "Peintures et mosaïques des édifices urbains à l'époque julio-claudienne dans le conventus Caesaraugustanus et dans la province d'Aquitaine", dans *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux, IVe colloque Aquitania, Saintes, septembre 2003*, Aquitania Suppl. 13, 251-266.

Barbet, A. (1982) : "La diffusion du IIIe style pompéien en Gaule. Première partie", *Gallia*, 40, fasc. 1, 53-82.

— (1983) : "La diffusion du IIIe style pompéien en Gaule. Deuxième partie", *Gallia*, 41, fasc. 1, 111-165.

— (2008) : *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris.

Barbet, A., en collab. Cl. Girardy-Caillat, J.-P. Bost (2003) : "Peintures de Périgueux, édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone, I- Les peintures en place", *Aquitania*, 19, 81-126.

Barbet, A., F. Monier, J.-P. Bost et M. Sternberg, en collab. Cl. Girardy-Caillat, P. Dagand, I. Maleyre, Cl. Allag, S. Groetembril, A. Lefèvre, J.-F. Lefèvre (2004) : "Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone. II- Les peintures fragmentaires", *Aquitania,* 20, 149-219.

Barbet, A., S. Bujard, P. Dagand, J.-F. Lefèvre et I. Maleyre, collab. B. Amadei, L. Lemoigne (2005) : "Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone. III. Les peintures jadis en place et les peintures fragmentaires", *Aquitania*, 21, 189-239.

Barrière, Cl. en collab. M. Sarradet (1996) : *Domus Pompéia. Fouilles de la villa des Bouquets à Périgueux*, Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines Suppl. 2, Périgueux.

Bastet, L. et M. De Vos (1979) : *Proposta per una classificazione del terzo stile pompeiano*, Archaeologische Studiën van het, Nederlands Instituut te Rome, 4, Groningen.

Bonifacio, G. et A. M. Sodo, éd. (2000) : *Stabiae : Storiae e Architettura. 250°Anniversario degli Scavi di Stabiae 1749-1999, Convegno Internazionale Castellammare di Stabia 25-27 Marzo 2000*, Castellammare di Stabia.

Borda, M. (1958) : *La pittura romana*, Milan.

Bujard, S., É. Pénisson, D. Tardy (à paraître) : "Architecture publique et *domus* : un langage ornemental commun ? l'exemple de Vesunna", in : *Décor et architecture en Gaule, Actes du Colloque de Toulouse*, Suppl. Aquitania.

Ciro Nappo, S. (2000) : "*Villa* Arianna : configurazione della villa verso il pianoro", in : Bonifacio & Sodo, éd. 2000, 53-63.

Defente, D. (1990) : "Représentations figurées de quelques sites en Picardie", *La peinture murale romaine dans les provinces du Nord*, *Actes du XIe Séminaire de l'AFPMA (Reims 30 avril-1er mai 1988)*, *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 41-73.

Desbat, A., O. Leblanc, J.-L. Prisset, H. Savay-Guerraz et D. Tavernier, (1994) : *La maison des dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, 55e supplément à *Gallia*, Paris.

Desbat, A. et Th. Caparros (2007) : "Peintures du IIe style à Lugdunum, dans *Maisons, villas et sanctuaires tardo-républicains : découvertes récentes et relectures*, dir. F. Zevi, J.-M. Moret, A. Pelletier, Actes du colloque international, Saint-Romain-en-Gal, en l'honneur d'Anna Gallina Zevi, 8-10 février 2007, édit. B. Perrier, Rome, 221-233.

Eristov, H. (2003) : "Nouveaux décors de la montagne Sainte-Geneviève (Paris)", *Peinture antique en Bourgogne*, Actes du XVIe séminaire de l'Association Française pour la Peinture Murale Antique, Auxerre (24-25 octobre 1997), *Revue archéologique de l'Est*, 21e suppl., 87-96.

Guillaud, J. et M. et A. Barbet (1990) : *La peinture à fresque au temps de Pompéi*, Paris, New York.

Heckenbenner D. et D. Périchon (1987) : "Peintures murales de la rue Marchant à Metz", *Pictores per provincias. Actes du 3e colloque international sur la peinture murale romaine*, Cahiers d'archéologie romande n°43, Avenches, 181-185.

Lefèvre, J.-F. (1995) : "À propos des récentes découvertes. Quelques peintures de Bourges (Cher)", *Actes des séminaires de l'Association française de peintures murales antiques 1990 – 1991-1993, (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 10, 189-194.

Mazzoleni, D. et U. Pappalardo (2004) : *Fresques des villas romaines*, Paris.

Mitard, P.H. (1993) : *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val d'Oise)*, Guiry-en-Vexin.

PPM I : *Pompei. Pitture e mosaici*, Volume I, Regio I, parte prima, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1990.

PPM III : *Pompei. Pitture e mosaici*, Volume III, Regiones II-III-V, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1991.

PPM V : *Pompei. Pitture e mosaici*, Volume V, Regio VI, parte secunda, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1994.

PPM VI : *Pompei. Pitture e mosaici*, Volume VI, Regio VI, parte III – Regio VII, parte I, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1996.

PPM VII : *Pompei. Pitture e mosaici*, Volume VII, Regio VII, parte II – Regio VII, parte I, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1997.

PPM VIII : *Pompei. Pitture e mosaici*, Volume VIII, Regio VIII – Regio IX, parte I, Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1998.

Rapport interne du CEPMR, Amadei, B., A. Barbet, J.-F. Lefèvre, F. Monier et H. Silhouette, *Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la domus de Vésone*, Rapport d'étude du CEPMR-CNRS, Soissons, 2004.

Reymond, S. et E. Broillet-Ramjoué (2001) : *La villa romaine de Pully et ses peintures murales*, Guide archéologique de la Suisse n°32, Pully.

Sabrié, M. et R. (1989) : "Vestiges de deux maisons d'époque romaine à Narbonne", *RAN*, 22, 191-235.

— (2004) : *Le Clos de la Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est*, Montagnac.

Tran Tam Tinh, V. (1974) : *Catalogue des peintures romaines (Latium et Campanie) du musée du Louvre*, Paris.

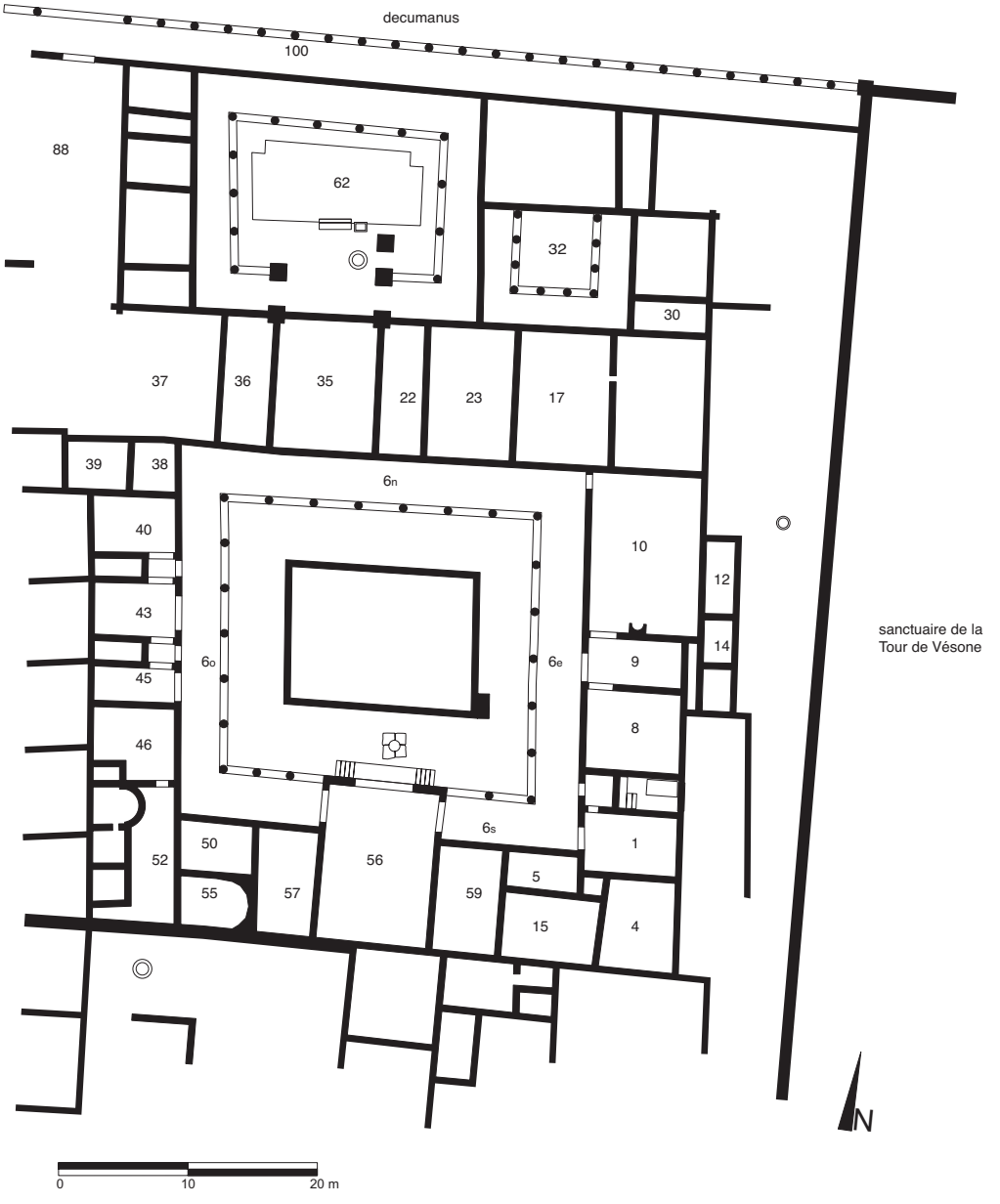

Fig. h.t. Périgueux, *domus* des Bouquets, première moitié du IIe siècle.